

**Analyse des Données relatives aux Enfants Non
Scolarisés et de l'Impact de la Pandémie COVID-19
à Madagascar**

Février 2020

Table des matières

Remerciements.....	4
Acronymes.....	6
Liste des encadrés.....	8
Liste des figures.....	8
Liste des tableaux.....	9
Résumé exécutif.....	10
1. Introduction.....	15
2. Evolution des effectifs des enfants en dehors de l'école.....	24
3. Estimations du nombre d'enfants non scolarisés entre les différentes sources de données.....	25
4. Analyse des différences des estimations entre les données administratives et les enquêtes ménages.....	37
5. Profil des enfants non-scolarisés.....	41
6. Analyse des facteurs de demande et d'offre entravant la scolarisation des enfants.....	51
7. Revue des principales politiques et stratégies du gouvernement visant à inclure les enfants hors de l'école.....	59
8. Effets de la pandémie COVID-19 et mesures prises par le gouvernement.....	68
9. Conclusion et recommandations pour l'amélioration du suivi des enfants non scolarisés.....	71
Annexes.....	75
Bibliographie.....	82

Remerciements

Cette étude a été mandatée par l'Institut de Statistique de l'UNESCO avec le financement de Education Above All - Educate a Child Program (EAC). Elle a été réalisée en collaboration avec l'équipe technique nationale constituée par les officiels du Ministère de l'Education Nationale (MEN), le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) et l'Institut National de la Statistique de Madagascar (INSTAT).

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance aux Secrétaires Généraux du MEN et du METFP, et au directeur général de l'INSTAT.

Nos remerciements s'adressent également à l'équipe de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO pour leur appui et leur soutien lors des ateliers avec l'équipe technique nationale. Nous adressons également notre reconnaissance aux directeurs et chefs de services respectifs des ministères, aux partenaires techniques et financiers, au directeur du Centre de Formation Professionnelle des Personnes en Situation d'Handicap, à la directrice de la Plateforme des Associations chargées d'ASAMA et de Post-ASAMA, d'avoir bien voulu répondre à nos questions et questionnaire.

Nous remercions toutes celles et ceux qui sont intervenus dans le processus de la collecte des données, de la préparation, et de la mise en œuvre et d'amélioration du rapport.

Equipe technique du Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et l'Institut National de la Statistique de Madagascar : Andriatiana Hery, Lalamandresy Mananirina Holda, Minosoa Lalaina, Rafamantanantsoa Felana, Rahelimanantsoa Voahangy, Rakotohariniaina Barivola, Rakotomalala Hantaniaina Lova, Rakotonandrasana Jeannot Aimé, Rakotonirina Tefinanahary Jean, Ramanda Zo Hanitriniony, Ramarolahy Fanja, Ranaivoerivelo Nantenaina, Rasamison Jullino Serge, Raviniaina Patricia, Razafimampionona Henintsoa Tahina, Razafindranovona Olivier Theodule, Ravelo Arsène, Rivomboahangiarisoa Fanja

Equipe de l'Institut de Statistique de l'UNESCO :

Boade Georges, Huebler Friedrich, Fall Ndeye Yacine, Labé Olivier.

Equipe de l'antenne de l'UNESCO: Rakotoson Julie Christie, Rakotondrazaka Raymondine, Rasolomanana Hary Andrianiana, Razafindrabesa Narioela Tsiferana

Equipe de la Commission Nationale Malgache de l'UNESCO : Ravelojaona Manda, Randriamanalinarivo Tahiry, Max Andry

Consultante de l'étude : Rakoto-Tiana Nelly

Acronymes

ACTP	Argent Contre Travail Productif
ASAMA	Action Scolaire d'Appoint pour les Malgaches Adolescents
CAP	Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CFA	Certificat de Fin d'Apprentissage
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CRAN	Cours de Remise à Niveau
CRS	Catholic Relief Services
FRAM	Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra (Association de parents d'élèves)
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
JICA	Japan International Cooperation Agency
LTP	Lycée Technique Professionnel
LUL	Let Us Learn
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MEFTP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MESupRES	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
MPPSPF	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONN	Office National de Nutrition
ONU	Organisation des Nations Unies
OOSCI	Out-of-School Children Initiative (Initiative Mondiale pour les Enfants non Scolarisés)
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN)
PSE	Plan Sectoriel de l'Education
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
RGPH-3	Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
TMDH	Transferts Monétaires pour le Développement Humain

TNA	Taux Net Ajusté
UNESCO	United Nations, Educational, Scientific, and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
UNICEF	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

Liste des encadrés

Encadré 1 : Mise à jour méthodologique de l'initiative OOSCI.....	20
Encadré 2 : Date de la collecte des données et définitions de la scolarisation ou fréquentation scolaire selon les différentes sources de données	25
Encadré 3 : Stratégie Nationale pour la Protection Sociale	62
Encadré 4 : La politique générale de l'éducation inclusive.....	64

Liste des figures

Figure 1 : Structure du système éducatif malgache selon la cartographie de la CITE 2011.....	18
Figure 2 : Les 7 dimensions de l'exclusion scolaire	22
Figure 3 : Evolution du nombre d'abandons attendu avant la dernière année du primaire, du 1 ^{er} et du 2 nd cycle du secondaire, 2015-2016 à 2017-2018	24
Figure 4 : Taux de fréquentation scolaire par âge, MICS 2017-2018	27
Figure 5 : Taux de fréquentation scolaire par âge, RGPH-3, 2018.....	27
Figure 6 : Taux de scolarisation par âge, Données administratives, 2017-2018	27
Figure 7 : Inscriptions et population par âge, 2017-2018.....	27
Figure 8 : Proportion des enfants âgés de 5 ans non scolarisés à l'enseignement pré-primaire et primaire (DE1), 2017-2018	28
Figure 9 : Proportion des enfants de 6 à 10 ans non scolarisés ni au pré-primaire, ni au primaire ou ni au secondaire (DE2), 2017-2018	29
Figure 10 : Proportion des enfants et adolescents de 11 à 14 ans non scolarisés ni au pré-primaire, ni au primaire, ni au secondaire ou à l'université (DE3), 2017-2018	29
Figure 11 : Proportion des jeunes adultes de 15 à 17 ans non scolarisés des enseignements pré-primaire, primaire, secondaire ou universitaire (DE6), 2017-2018	30
Figure 12 : Répartition des enfants non scolarisés par groupe d'âge scolaire et selon le statut scolaire, 2017-2018	31
Figure 13 : Taux de redoublement par années d'études, 2016-2017 et 2017-2018	33
Figure 14 : Taux d'abandon par années d'études, 2016-2017 et 2017-2018.....	34
Figure 15 : Nombre d'enfants de 5 à 17 ans en début de l'année scolaire selon les données administratives et la population de ce groupe d'âge selon la Division de la population des Nations Unies.....	39
Figure 16 : Population par âge, 5 à 25 ans, selon le recensement RGPH-3, 2018 ..	40
Figure 17 : Proportion des enfants non scolarisés par groupe d'âge scolaire, selon la situation financière des ménages	42
Figure 18 : Répartition des enfants non scolarisés appartenant aux ménages pauvres, par groupe d'âge scolaire et selon le statut scolaire, 2017-2018	43
Figure 19 : Proportions des élèves scolarisés à l'enseignement primaire, au 1 ^{er} et 2 nd cycle du secondaire qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge de leur année d'étude, selon la situation financière des ménages.....	44

Figure 20 : Proportion des enfants non scolarisés par groupe d'âge scolaire, selon le milieu de résidence	44
Figure 21 : Distribution des enfants non scolarisés, par groupe d'âge scolaire et selon le milieu de résidence, 2017-2018	45
Figure 22 : Proportions des élèves scolarisés à l'enseignement primaire, au 1 ^{er} et 2 nd cycle du secondaire qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge de leur année d'étude, selon le milieu de résidence	45
Figure 23 : Proportions des enfants en situation d'handicap hors de l'école comparées à la moyenne nationale, par groupe d'âge scolaire (âge en début de l'année scolaire)	47
Figure 24 : Proportion des enfants orphelins hors de l'école par groupe d'âge scolaire	47
Figure 25 : Proportion des enfants non scolarisés par groupe d'âge scolaire, selon le genre en milieu rural et en situation de pauvreté.....	48
Figure 26 : Distribution des enfants non scolarisés, par groupe d'âge scolaire, selon le genre en milieu rural et en situation de pauvreté.....	49
Figure 27 : Proportion des enfants non scolarisés exerçant des activités économiques par groupe d'âge (âge révolu en 2018)	50
Figure 28 : Proportion des enfants non scolarisés exerçant des tâches domestiques par groupe d'âge (âge révolu en 2018).....	50
Figure 29 : Proportions d'écoles primaires à cycle incomplet avec une discontinuité d'offre éducative selon les régions, 2017-2018	56

Liste des tableaux

Tableau 1: Taux net total de scolarisation ou de fréquentation scolaire, par groupe d'âge scolaire (âge en début de l'année scolaire 2017-2018)	26
Tableau 2 : Proportions des élèves scolarisés à l'enseignement primaire, au 1 ^{er} et 2 nd cycle du secondaire qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge de leur année d'étude, 2017-2018.....	33
Tableau 3 : Taux de survie à la dernière année du primaire, du 1 ^{er} cycle et du 2 nd cycle du secondaire, par genre, 2015-2016 à 2017-2018	35
Tableau 4 : Nombre d'enfants non scolarisés par dimension, selon les données administratives, l'enquête ménage et le recensement	35
Tableau 5 : Nombre d'enfants à risque d'abandon scolaire par dimension, selon les données administratives et MICS	36
Tableau 6 : Raisons les plus fréquentes évoquées par les ménages pour les enfants âgés de 5 à 17 ans n'ayant jamais été à l'école.....	51
Tableau 7 : Estimation des dépenses scolaires des ménages par élève, par niveau d'éducation et par type d'établissement, en 2011-2012 (en dollar).....	54
Tableau 8 : Distribution des écoles primaires selon les années d'études offertes en 2017-2018	56

Tableau 9 : Distribution des élèves dans les écoles primaires selon les années d'études offertes en 2017-2018.....56

Résumé exécutif

Cette étude documente et analyse l'exclusion scolaire des enfants en âge de fréquenter les enseignements pré-primaire jusqu'au second cycle du secondaire à Madagascar, et des enfants scolarisés qui courent le risque d'abandon scolaire peu importe leurs âges. Cette étude se fonde sur l'exploitation des sources de données disponibles suivantes :

- Le troisième recensement général de la population et l'habitat de 2018 (RGPH-3)
- L'enquête ménage par grappes à indicateurs multiples de 2018 (MICS) et
- Les données administratives collectées sur une base annuelle par les unités SIGE des différents départements ministériels en charge de l'éducation

L'étude est conduite en suivant les directives du cadre conceptuel et la méthodologie de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés. Elle a permis d'estimer les proportions et les nombres des enfants et des jeunes adolescents non scolarisés, et les enfants à risque d'abandon scolaire à Madagascar.

L'analyse des différentes sources de données met en lumière qu'un grand nombre d'enfants ne sont toujours pas scolarisés à Madagascar :

- Parmi les enfants âgés de 5 ans, en âge d'aller au pré-primaire, près de quatre enfants sur dix ne sont pas scolarisés, le nombre varie selon la source entre 285 mille et 316 mille enfants.
- Au niveau des enfants en âge d'être au primaire (6-11 ans), à un enfant sur quatre n'est pas scolarisé. Ce qui représente 751 mille à 921 milles enfants selon les sources de données.
- Parmi les enfants en âge d'être au 1^{er} cycle du secondaire (11-14 ans), quatre enfants sur dix ne sont pas scolarisés, correspondant à des estimations entre 741 mille et 1 million selon la source de données exploitées.
- Plus de deux tiers des jeunes adolescents en âge d'aller au 2nd cycle du secondaire sont en dehors de l'école, soit près de 1,4 millions des jeunes âgés de 15 à 17 ans.

La problématique des entrées tardives, les taux de redoublement élevés et les abandons au niveau primaire sont des problèmes les plus importants du système éducatif malgache.

- Les taux de redoublement au niveau du primaire sont supérieurs à 20% sur la période d'observation 2016-2018, et particulièrement élevés à la première année (27%). Les taux d'abandon sont également élevés à la première année

du primaire, estimés à 24% en 2016-2017/2017-2018. Ce qui conduit à un taux de survie à la dernière année du primaire assez faible (33%).

- Les enfants scolarisés au primaire sont plus exposés au risque d'abandon scolaire, mais une fois qu'ils sont arrivés au 1^{er} cycle du secondaire, ils ont 73% de chances d'arriver à la dernière année du cycle, et ceux qui atteignent le 2nd cycle du secondaire ont 87% de chances d'arriver à la dernière année du cycle.
- Le nombre d'abandons attendus avant la dernière année du primaire tourne autour de 2,2 millions selon les données administratives de 2017-2018 et 2018-2019. Quant au 1^{er} et au 2nd cycles du secondaire, les nombres d'abandons attendus avant la dernière année sont respectivement de 204 mille et 21 mille.

Les enfants qui sont plus âgés que d'autres sont à risque d'abandon scolaire. Les enfants qui ont au moins cinq ans de plus par rapport à l'âge officiel de leur année d'étude, sont entre 219 mille et 244 mille au primaire, 52 mille à 55 mille au 1^{er} cycle du secondaire, et 22 mille à 25 mille au 2nd cycle du secondaire.

Des incohérences sur les effectifs des enfants inscrits sont relevées entre les données administratives et le troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-3), en particulier la population des enfants en âge d'aller au primaire. Sans toutefois minimiser d'autres sources d'incohérence éventuelles, cette différence s'apparente plus au manque de fiabilité de l'âge déclaré au niveau des écoles et à la définition imprécise de l'âge par certains ménages.

Les proportions des garçons non scolarisés restent supérieures à celles des filles dans les groupes d'âge de 5 à 14 ans, mais les filles sont plus susceptibles d'être non scolarisées une fois âgées plus de 15 ans. Les garçons sont désavantagés que les filles avec 2 à 5 points de pourcentage de différence concernant les proportions des enfants de moins de 15 ans non scolarisés. La part des garçons qui n'entreront jamais à l'école est également plus grande que celle des filles chez les 6 à 10 ans (respectivement 28% et 24%). Cependant, 73% des filles âgées entre 15 et 17 ans sont non scolarisées, contre 69% pour les garçons de la même tranche d'âge.

Dans toutes les dimensions d'exclusion, les enfants non scolarisés sont plus généralement issus des ménages les plus pauvres, des orphelins, des enfants en situation d'handicap, et habitent en milieu rural ou dans certaines régions du sud et du sud-ouest du pays. Pour les enfants en âge d'aller au primaire, l'écart de niveau d'exclusion reste important entre les enfants des ménages les plus pauvres et ceux des plus riches, 44 % comparativement à 3%. Il atteint 14 point de pourcentage de différence entre le milieu rural et le milieu urbain. Plus de la moitié des enfants de 6-10 ans en situation d'handicap de 6 à 10 ans ne sont pas scolarisés, contre 30% chez les enfants orphelins. Les écarts entre les différentes catégories se

creusent particulièrement au niveau des jeunes en âge d'aller au 1^{er} et au 2nd cycle du secondaire.

Plusieurs facteurs de demande et d'offre peuvent expliquer l'exclusion scolaire.

Au niveau des ménages, les difficultés économiques du ménage, la faible perception des avantages directs de l'éducation combinée avec le besoin de main d'œuvre dans les activités agricoles ou dans le gardiennage des troupeaux, particulièrement pour les garçons expliquent une partie importante du phénomène de la non-scolarisation des enfants. Les mariages précoces sont par contre des sources d'abandon scolaire pour les jeunes filles. Du côté des écoles, les coûts des études, l'éloignement de l'école et l'existence des écoles à cycle incomplet avec une discontinuité d'offre éducative, la faible qualification des enseignants, l'existence des enseignants FRAM coûteux aux ménages influencent une part importante la non-scolarisation et les abandons scolaires.

Différentes politiques et stratégies ont été prises par le Gouvernement de Madagascar visant à inclure les enfants hors de l'école.

La caisse école, la cantine scolaire, les kits scolaires, les transferts monétaires conditionnels à la fréquentation et les programmes de protection sociale visent à atténuer les effets négatifs des difficultés économiques des ménages et des coûts de l'éducation. Ces programmes sont appuyés particulièrement par les partenaires techniques et financiers. Le grand défi de l'Etat est d'assurer la pérennité financière et la continuité des programmes. L'amélioration de l'offre éducative par la construction des écoles et des salles de classe, le recrutement des enseignants, et l'amélioration de la qualité de l'éducation par la formation des enseignants, la révision des curricula et des outils pédagogiques suivant la réforme de l'éducation fondamentale restent un grand chantier pour le Ministère. Les politiques et les stratégies liées à l'éducation inclusive, notamment les cours de remise à nouveau et la promotion de l'éducation des enfants en situation d'handicap sont sur la bonne voie, mais les actions entreprises et les capacités d'accueil restent très limitées. Les stratégies et les actions en donnant la priorité aux groupes défavorisés, tels que les enfants orphelins, les enfants en conflit avec la loi, les enfants travailleurs, les enfants en situation d'handicap, les enfants des zones enclavées et les jeunes filles vulnérables au mariage précoce, sont également limitées.

Face à la pandémie COVID-19, assurer la continuité de l'éducation à domicile a été un grand défi pour le gouvernement.

La diffusion des émissions radiophoniques et télévisées a profité aux enfants, mais la distribution des livrets d'auto-apprentissage pour les élèves des écoles primaires dans les zones rurales n'ayant pas accès aux différents moyens de communication et issus des ménages les plus pauvres a été retardée. La mise en place de la plate-forme d'apprentissage à distance, la conception et la diffusion de contenu pédagogique et la formation des enseignants restent un grand chantier pour le gouvernement.

Les pistes de recommandations pour l'amélioration du suivi des enfants non scolarisés se concentrent sur l'amélioration des différentes bases de données, et sur quelques pistes d'interventions ciblées auprès des ménages et des enfants, et des écoles.

- Mettre en place un système de vérification des effectifs par âge auprès des écoles afin d'avoir des informations fiables sur l'âge des enfants.
- Soutenir l'enregistrement systématique des naissances et l'enregistrement rétroactif des naissances des élèves.
- Mettre en place un système de suivi et de recensement des abandons au cours de l'année scolaire.
- Recenser les enfants scolarisés auprès des établissements privés non rattachés directement au MEN.
- Consolider les données systématiques auprès de tous les acteurs d'alphabétisation, et créer une base de données intégrée et dynamique de l'éducation inclusive.
- Etendre les programmes de transferts financiers conditionnels à la fréquentation scolaire auprès des ménages les plus pauvres, auprès des orphelins, des enfants en situation d'handicap ou des sans-abris.
- Améliorer la nutrition des élèves vulnérables par la mise en place et la poursuite des cantines scolaires, avec un ciblage géographique des zones avec forte insécurité alimentaire.
- Accroître la scolarisation des garçons issus des ménages pauvres et vivant en milieu rural, par des actions de sensibilisation et de formations spécifiques contre le travail des enfants.
- Accroître la scolarisation post-primaire des filles vulnérables et sensibiliser les parents et les communautés rurales à l'abandon du mariage précoce des filles.
- Considérer des mesures d'accompagnement adéquates et diversifier les dispositifs de réinsertion existants.
- Améliorer les subventions destinées aux acteurs et associations œuvrant dans les programmes d'alphabétisation des jeunes déscolarisés, particulièrement en milieu rural.
- Mettre en œuvre des mesures pour surveiller l'assiduité des élèves, réduire la fréquentation irrégulière et les redoublements dans les premières années de primaire.
- Améliorer la couverture de l'enseignement pré-primaire, et prioriser l'amélioration de l'offre éducative dans les écoles à cycle incomplet avec une discontinuité éducative.
- Continuer à appuyer la réalisation de la réforme de l'éducation fondamentale, particulièrement en rapprochant les écoles de base des communautés

- Subventionner les enseignants FRAM et renforcer la formation continue des enseignants.

1. Introduction

1.1 Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette étude est de documenter et d'analyser l'exclusion scolaire des enfants en âge de fréquenter les enseignements pré-primaire jusqu'au second cycle du secondaire à Madagascar. Il s'agit d'estimer le nombre d'enfants non scolarisés selon les sources de données administratives et les enquêtes ménages ; d'identifier la source de données la plus précise pour mesurer la participation et l'exclusion scolaire ; d'identifier le profil des enfants non scolarisés ainsi que les raisons de l'exclusion scolaire selon la demande et de l'offre éducative. Un objectif complémentaire de cette étude est de décrire les effets de la pandémie COVID-19 sur la participation scolaire et de documenter les mesures prises par le pays afin de veiller à la continuité de l'enseignement et de l'apprentissage durant la fermeture des écoles.

1.2 Contexte économique et démographique de Madagascar

Situé dans l'océan indien, Madagascar est la cinquième plus grande île du monde avec une superficie de 587 000 km². Malgré d'abondantes ressources naturelles, le pays connaît l'un des taux de pauvreté les plus élevés au monde. En 2010, plus de 78% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté fixé à 1,9 dollar par jour. Le taux de pauvreté s'est amélioré en passant à 74,3% en 2019, même s'il reste nettement supérieur à la moyenne de 41% de l'Afrique subsaharienne¹. Avant la pandémie COVID-19, l'économie malgache se trouvait sur une trajectoire ascendante avec un taux de croissance estimé à 4,8% en 2019. Cependant, la crise de la pandémie COVID-19 a entraîné une récession, comparable à celle causée par la crise politique du pays en 2009, avec une contraction du produit intérieur brut de 4,2% en 2020². Selon les prévisions actuelles, près de 1,38 millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté en 2020. Les raisons sont nombreuses, en particulier des pertes d'emplois dans les secteurs clés de l'industrie et des services, et la perte soudaine de revenus pour les travailleurs du secteur informel qui sont affectés par les mesures de confinement dans les grandes villes. Le taux de pauvreté au seuil de 1,9 dollar par jour est estimé à 77,4% en 2020.

La population résidente à Madagascar selon le dernier recensement de 2018 est estimée à 25,6 millions d'habitants, dont 12,6 millions de sexe masculin et 13

¹ Banque Mondiale, 2020 : « Perspectives économiques de Madagascar. Tracer la voie de la reprise ».

² Ibid.

millions de sexe féminin³. La majorité de cette population vit en milieu rural (80,5%), contre 19,5% en milieu urbain. La densité moyenne de la population est de 43,7 habitants au km² en 2018, mais avec des disparités entre les régions.

L'indice de capital humain de Madagascar est estimé à 0.39 en 2020⁴, légèrement inférieur à la moyenne de 0.40 de l'Afrique subsaharienne. Ceci dit, un enfant né aujourd'hui à Madagascar n'atteindra à l'âge adulte que seulement 39% du potentiel productif qu'il aurait obtenu s'il avait bénéficié d'une éducation complète et de soins de santé adaptés. Les enfants malgaches peuvent espérer terminer 8,4 années de scolarité lorsqu'ils auront atteint 18 ans, mais ce chiffre est ramené à 4,7 ans si on tient compte de la qualité de l'apprentissage⁵. [À l'échelle mondiale, Madagascar est le quatrième pays avec le taux de retard de croissance le plus élevé chez les enfants moins de cinq ans (42%).]

Commented [BG1]: Source?

1.3 Secteur éducatif à Madagascar

Dans le cadre de l'éducation pour tous et dans l'objectif d'universalisation de l'éducation primaire, d'énormes progrès ont été effectués par le pays entre 2004 et 2009, notamment par la suppression des frais d'inscription. Bien qu'il y ait eu une crise politique en 2009 qui a fait baisser les effectifs des élèves, le système éducatif s'est progressivement redressé. Entre 2004 et 2014, le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire est passé de 135% à 147%, tandis qu'il est passé de 32% à 50% au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire général⁶. Cependant, l'accès multi-cohortes et surtout le niveau élevé de redoublement dans l'enseignement primaire gonflent les effectifs scolaires et donnent une vision inadéquate du développement quantitatif du système. Le taux d'achèvement du primaire est près de 69% en 2013-2014, résultant des abandons fréquents à l'intérieur du primaire. Dans le cadre de l'Education 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD4)⁷ et du Plan National de Développement, le gouvernement de Madagascar a élaboré un Plan Sectoriel de l'Education (PSE) pour 2018-2022. Le PSE reconnaît les grands défis qui se posent au niveau du système éducatif, notamment la nécessité d'améliorer l'accès et la rétention, la qualité, et la gouvernance du système.

³ INSTAT, 2019 : "Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3), résultats provisoires ».

⁴ World Bank, 2020 : "The Human Capital Index 2020 update. Human capital in the time of COVID-19".

⁵ Ibid.

⁶ MEN, MEFTP et MESupRES, (RESEN), 2016

⁷ ODD4 : « Objectif 4 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

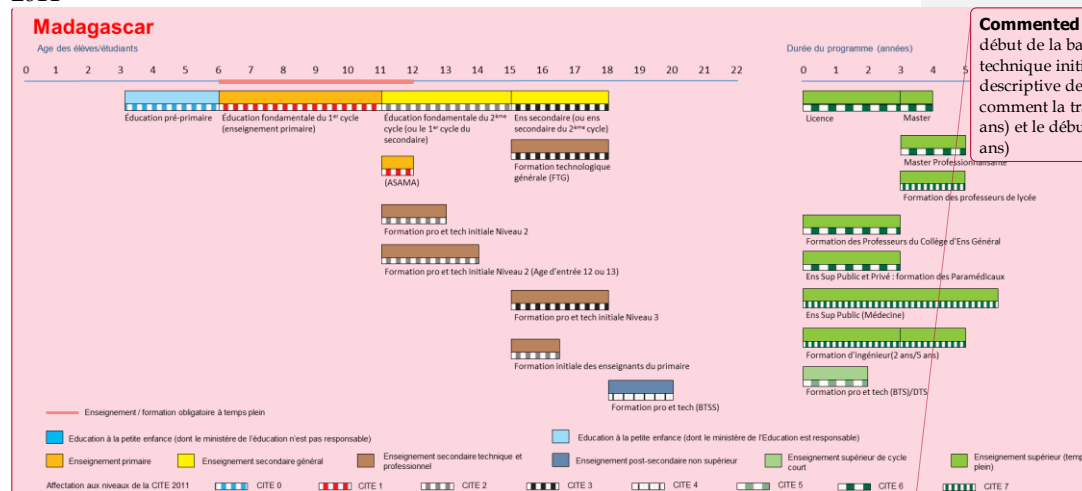
Le système formel éducatif du pays comprend cinq principaux niveaux d'enseignement.

- L'enseignement pré-primaire n'est pas obligatoire et est offert aux enfants de 3 à 5 ans.
- L'enseignement fondamental, dont la réforme est en cours s'étend sur 9 années d'études⁸ comme suit : l'enseignement fondamental 1 (ou primaire) est obligatoire et d'une durée de cinq ans- Il est destiné aux enfants âgés de 6 à 10 ans ; et l'enseignement fondamental 2 (ou le premier cycle d'enseignement secondaire général)- il dure quatre ans, et est destiné aux enfants âgés de 11 à 14 ans.
- L'enseignement secondaire général d'une durée de trois ans est destiné aux jeunes âgés de 15 à 17 ans.
- L'enseignement technique et professionnel est dispensé dans des centres de formation professionnelle (CFP) et dans des lycées techniques professionnels (LTP). Les CFP offre deux cycles de formations initiales. Par voie de concours, le premier cycle d'une durée de deux ans est destiné aux élèves ayant achevé la dernière année du primaire et ayant au moins 14 ans⁹. Un certificat de fin d'apprentissage (CFA) est délivré à la fin de ce cycle. Le deuxième cycle d'une durée de trois ans s'adresse aux élèves ayant achevé la première année du premier cycle de l'enseignement secondaire général et titulaire du certificat d'étude primaire élémentaire, ou les apprenants titulaires de CFA. Le certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) est délivré à la fin de cycle. Les LTP offre une formation d'une durée de trois ans pour les apprenants titulaires de CAP ou les élèves titulaires du brevet d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire.
- L'enseignement supérieur s'adresse aux enfants ayant achevé le second cycle du secondaire général ou technique.

⁸ Dans le Plan Sectoriel de l'Education de 2018-2022, la réforme de l'éducation vise un enseignement fondamental de 9 ans obligatoire et gratuit à terme.

⁹ Arrêté numéro 2914/2009 du Ministère de l'Education Nationale

Figure 1 : Structure du système éducatif malgache selon la cartographie de la CITE 2011



Commented [BG2]: @ Yacine: Il faudrait donc décaler le début de la bande correspondant à l'enseignement pro et technique initiale Niveau 2 d'un pas afin de se conformer au descriptif de la page 15. D'ailleurs sinon on ne voit pas comment la transition se fait entre la fin de ce programme (13 ans) et le début de le second cycle du secondaire (à partir de 15 ans)

Source : Cartographie de la CITE 2011 de Madagascar, UNESCO

L'éducation non formelle couvre les domaines de l'alphabétisation, les cours de remise à niveau (CRAN), la formation professionnelle qualifiante et l'apprentissage des métiers de base. Les formations professionnelles qualifiantes varient pour une durée de quelques mois à trois ans, et les élèves sortants peuvent intégrer la formation professionnelle initiale suivant des critères définis.

1.4 Cadre conceptuel et évolution de la méthodologie

1.4.1 L'initiative mondiale pour les enfants non scolarisés (OOSCI)

L'étude se base sur le cadre conceptuel et la méthodologie développés dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés (OOSCI), lancée en 2010 par l'ISU et l'UNICEF¹⁰. Cette initiative vise une réduction significative et durable du nombre d'enfants qui sont en dehors du système éducatif. L'initiative a reçu deux appuis majeurs dont celui du Partenariat mondial pour l'éducation ("Global Partnership for Education") et Comprendre le travail des enfants ("Understanding Children's Work") - une initiative de recherche inter-agences regroupant l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'UNICEF et la Banque Mondiale.

¹⁰ https://www.unicef.org/infobycountry/files/Final_OOSC_Flyer.pdf

L'initiative OOSCI vise à apporter un appui aux pays dans leurs études et analyses sur les enfants non scolarisés ou à risque d'exclusion scolaire en mettant à leur disposition des méthodes statistiques opérationnelles pour élaborer/concevoir des profils complets d'enfants exclus, relier ces profils aux barrières qui conduisent à l'exclusion, identifier, promouvoir et mettre en œuvre des politiques sensibles à l'exclusion dans une perspective multisectorielle.

Au fil des années, la définition des « enfants non scolarisés » et la méthode de calcul correspondante ont évolué afin de mieux cerner les populations cibles que sont les enfants non scolarisés ou à risque d'exclusion. En effet :

- En 2005, l'utilisation du taux net de scolarisation ajusté (TNA) a été adoptée: les enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui fréquentent soit le primaire soit le secondaire étaient comptabilisés comme étant scolarisés.
- En 2010, l'utilisation du taux de fréquentation net ajusté à partir des données d'enquêtes ménages a été encouragée et les taux de non-scolarisation pour le premier cycle du secondaire et le pré-primaire ont été introduits.
- En 2018, le taux de non-scolarisation du deuxième cycle du secondaire a été introduit et les taux de non-scolarisation ont été redéfinis comme la proportion d'enfants, d'adolescents et de jeunes en âge de fréquenter le primaire, le premier cycle du secondaire et le deuxième cycle du secondaire qui ne sont pas scolarisés au pré-primaire, au primaire, au secondaire ou au post-secondaire.
- En 2019, le groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD4 a approuvé le calcul d'un taux additionnel de non-scolarisation pour les enfants âgés d'un an en dessous de l'âge officiel d'entrée dans l'enseignement primaire.

Pour augmenter les sources d'information, la recherche, et éclairer davantage les politiques et la réforme des systèmes afin de réduire l'exclusion dans l'éducation, l'utilisation des données d'enquêtes ménages est, de façon croissante, considérée comme une source d'information complémentaire aux données administratives traditionnelles. Les données d'enquêtes ménages peuvent être utilisées pour identifier les causes d'exclusion parmi les enfants non scolarisés aux niveaux individuel, familial et communautaire.

A la suite d'une évaluation formative de l'initiative globale pour les enfants en dehors de l'école en 2018, une mise à jour de la méthodologie qui sous-tend l'initiative a été entreprise et est actuellement en cours (voir encadré 1). La finalisation de cette mise à jour est envisagée pour 2021.

Encadré 1 : Mise à jour méthodologique de l'initiative OOSCI

Une révision de la méthodologie de mesure des enfants en dehors de l'école a été initiée en 2020 conjointement par l'UNICEF, l'Institut de statistique de l'UNESCO, le Partenariat mondial pour l'éducation, l'Organisation Internationale du Travail, et la Banque Mondiale. Cette révision vise à examiner et mettre à jour la théorie du changement de l'Initiative pour les enfants en dehors de l'école (OOSCI), le cadre conceptuel et le manuel opérationnel. Plus spécifiquement, elle envisage :

- de réviser la théorie du changement, développer de nouveaux outils et méthodologies pour développer des profils d'enfants non scolarisés et identifier les obstacles à leur inclusion ;
- d'actualiser la théorie du changement de l'initiative, afin de refléter les besoins de tous les enfants non-scolarisés à tous les niveaux du cycle d'éducation de base, et encourager les gouvernements à accroître la participation au niveau pré-primaire ;
- de développer les outils pour créer des profils statistiques d'adolescents qui ne sont pas scolarisés, en emploi ou en formation et des conseils sur l'intégration de l'éducation non formelle dans l'analyse OOSCI ;
- d'établir des indicateurs et des dispositifs de suivi pour collecter des données à la fois quantitatives et qualitatives qui permettront d'évaluer systématiquement les progrès de l'initiative dans les contextes humanitaire et de développement à l'avenir.

En plus de la mise à jour méthodologique, la révision en cours envisage aussi d'explorer l'impact sur l'éducation de crises majeures telles que la COVID-19, par exemple en prenant compte l'apprentissage à distance dans le modèle. Elle prévoit, par ailleurs, une compilation de bonnes pratiques utilisées par les pays pour relier les données et analyses sur les enfants en dehors de l'école aux politiques et plans du secteur de l'éducation afin de lutter contre l'exclusion dans l'éducation.

Source : ISU, Janvier 2021.

Commented [BG3]: Cet aspect manqué encore. Est-ce que nous avons quelques données là-dessus. Nous avons exposé sur la nécessité de faire une analyse dans l'étude si des données crédibles sont disponibles. Il est encore mieux d'avoir un enfant dans ces programmes plutôt que d'être dans la rue

1.4.2 Les sept dimensions d'exclusion (7DE)

L'initiative OOSCI vise à offrir une vision plus large et plus en profondeur des enfants exclus ou risquant l'exclusion scolaire. Initialement, cette initiative utilise cinq dimensions d'exclusion scolaire des enfants en âge d'aller au préscolaire, au primaire et au 1^{er} cycle du secondaire. A la lumière des changements dans la définition des « enfants non scolarisés », cette étude préconise une extension des dimensions d'exclusion scolaire à sept, afin d'inclure les adolescents ou jeunes adultes en âge de fréquenter le 2nd cycle de l'enseignement secondaire.

En se basant sur l'âge et la situation scolaire, les sept dimensions de l'exclusion scolaire proposées sont :

- DE1 : les enfants en âge d'aller à l'enseignement pré-primaire qui ne sont pas scolarisés ;
- DE2 : les enfants en âge d'aller au primaire qui ne sont pas scolarisés ;
- DE3 : les enfants ou adolescents en âge d'aller au 1^{er} cycle du secondaire qui ne sont pas scolarisés ;
- DE4 : les enfants scolarisés au primaire à risque d'abandon ou d'exclusion;
- DE5 : les enfants ou adolescents scolarisés au 1^{er} cycle du secondaire à risque d'abandon ou d'exclusion ;
- DE6 : les jeunes adultes en âge d'aller au 2nd cycle du secondaire qui ne sont pas scolarisés ;
- DE7 : les adolescents ou jeunes adultes scolarisés au 2nd cycle du secondaire à risque d'abandon ou d'exclusion.

Pour la dimension 1, dans l'optique d'une comparaison internationale, le modèle propose une approche standardisée en se concentrant sur les enfants âgés moins d'une année de l'âge officiel d'entrée au primaire. Suivant la structure du système éducatif malgache, la dimension 1 représente les enfants âgés de 5 ans qui ne sont pas scolarisés. Ces enfants sont plus susceptibles de ne pas entrer à l'enseignement primaire ou d'y entrer tardivement. La littérature¹¹ avance que la non scolarisation à l'enseignement pré-primaire est aussi un important facteur de risque d'abandon scolaire dans le futur.

Suivant la classification internationale type de l'éducation (CITE, ISU 2011) et la structure éducative du pays, la dimension 2 représente les enfants d'âge scolaire de l'enseignement primaire, c'est-à-dire âgés de 6 à 10 ans, qui ne sont pas scolarisés.

La dimension 3 représente les enfants ou adolescents en âge de fréquenter le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire général ou technique, c'est-à-dire âgés de 11 à 14 ans, qui ne sont pas scolarisés.

La dimension 6 représente les jeunes adultes d'âge scolaire du 2nd cycle de l'enseignement secondaire général et technique, c'est-à-dire âgés de 15 à 17 ans, qui ne sont pas scolarisés.

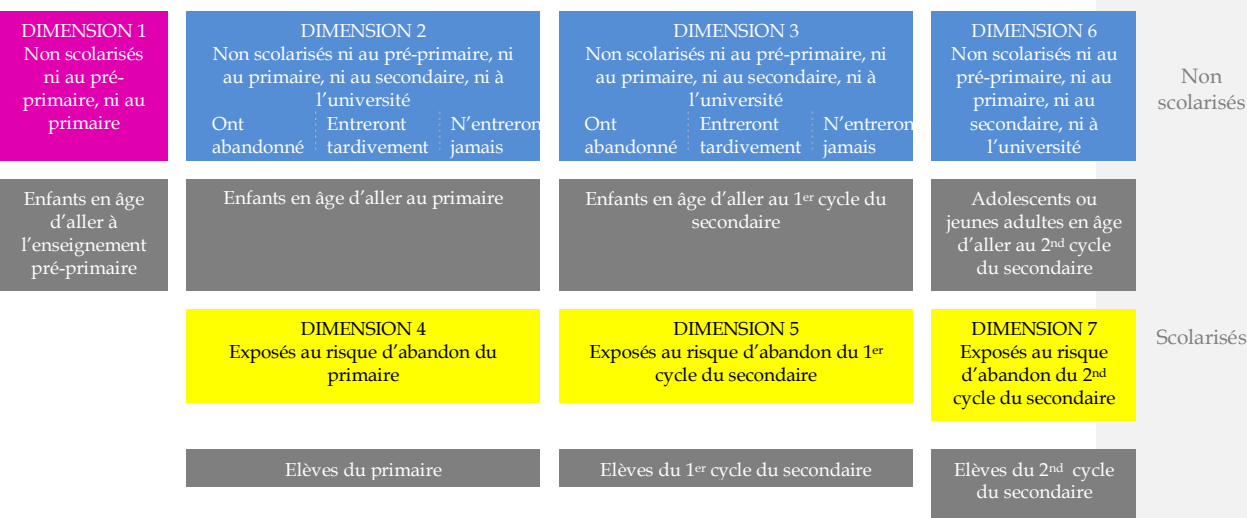
Pour les dimensions 2 et 3, seront différenciés les enfants qui ont abandonné, entreront tardivement et n'entreront jamais dans l'enseignement primaire ou au premier cycle du secondaire.

Les dimensions 4, 5 et 7 représentent les élèves qui courent le risque d'abandonner l'école peu importe leurs âges. De fait, ce modèle rend explicite les différentes

¹¹UNICEF and UNESCO, 2015

formes d'exclusions scolaires, facilite l'identification des profils des enfants, adolescents ou jeunes adultes non scolarisés et à risque d'abandon, et aide à l'élaboration de politiques éducatives pour réduire et prévenir l'exclusion scolaire.

Figure 2 : Les 7 dimensions de l'exclusion scolaire



Note : Les dimensions 6 et 7 présentées sont pour les fins de cette étude. Elles pourraient ne pas figurer (telles quelles) dans la version de l'initiative OOSCI en cours de révision

1.5 Sources de données

Dans le cadre de cette étude, le troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGP-3) en 2018, l'enquête ménage par grappes à indicateurs multiples de 2018¹² et les données administratives des ministères en charge de l'éducation sont utilisées.

1.5.1 Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3)

Les données du RGPH-3 de 2018, réalisées par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), permet de connaître l'effectif le plus récent de la population nationale, par âge, sexe, lieu de résidence et autres variables de désagrégation. Le RGPH-3

Commented [BG4]: C'est important de préciser déjà la période de collecte des données pour chacune des sources citées ici.

Commented [BG5]: Période de collecte?

¹² La dernière Enquête Démographique et de Santé à Madagascar date de 2008-2009, et l'Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement a été réalisée en 2012.

constitue la base des enquêtes par sondage auprès des ménages, et des projections de populations. Elles permettent également de connaître la population des enfants en situation d'handicap résidant dans les ménages et leur situation scolaire. Cependant, la situation scolaire des résidents dans des établissements particuliers n'est pas renseignée dans le questionnaire, incluant les enfants en situation d'handicap dans des établissements spécialisés, les enfants détenus, les enfants dans les pensionnats, les orphelinats, les villages d'enfants ou les hôpitaux, les enfants de rue et sans-abris.

1.5.2 Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS)

Quant au MICS, elle dispose des informations sur la fréquentation scolaire des individus âgés de 3 ans et plus, durant l'année scolaire 2017-2018. Des informations supplémentaires sont disponibles sur un échantillon d'enfants de 5 à 17 ans, dont les raisons de la non fréquentation scolaire et le travail des enfants. L'enquête est représentative au niveau national, régional et au niveau urbain et rural. Cependant, pour des raisons d'insécurité et d'inaccessibilité, 26 zones de dénombrement sur un total de 800 n'ont pas été visitées au cours de la descente sur terrain, correspondant près de 625 ménages sur les 20 800 ménages prévus.

Commented [BG6]: Période de collecte

1.5.3 Source de données administratives

Les bases de données administratives du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle fournissent les effectifs des élèves par âge et par établissement scolaire, et les effectifs des redoublants. Afin de mener la comparaison des enfants non scolarisés entre les différentes sources de données, les données administratives utilisées se concentrent sur l'année scolaire 2017-2018. Toutefois, les données de 2016-2017 et 2018-2019 peuvent être utilisées pour ressortir les tendances sur certains indicateurs et analyses. Cependant, certaines informations ne sont pas recensées dans les données administratives du Ministère de l'Éducation Nationale, à savoir les données des établissements privés qui ne sont pas rattachés directement au ministère, les données des acteurs et intervenant en matière d'alphabétisation, et en particulier les enfants réinsérés dans les écoles.

Commented [BG7]: Quelles sont ces institutions et quel pourraient être leur poids possible dans les données nationales, afin de voir si elles peuvent aussi significativement expliquer les écarts observés d'avec les deux autres sources de données MICS et RGPH-3. Y aura-t-il une source de données que nous aurions aimé consulter à cet égard ?

Sur la base du cadre conceptuel des 7DE, la méthode de calcul du nombre des enfants non scolarisés dépend de la source de données. A partir des données d'enquête-ménage, la proportion d'enfants non scolarisés des enfants d'âges officiels du primaire est calculée comme étant le nombre d'enfants non scolarisés de ce groupe d'âge scolaire divisé par le nombre total d'enfants du même groupe d'âge dans l'échantillon. Le nombre d'enfants non scolarisés du primaire est ensuite obtenu en multipliant cette proportion par la population d'enfants d'âge scolaire du primaire recensés dans le RGPH-3. La même méthode de calcul est

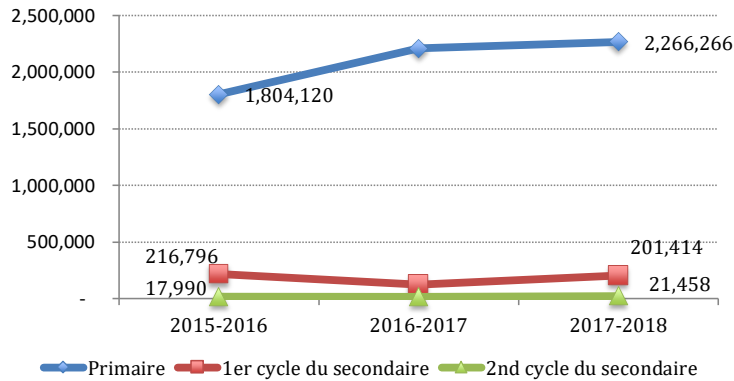
utilisée pour déterminer la proportion et le nombre d'adolescents non scolarisés au 1er cycle du secondaire, ainsi que la proportion et le nombre de jeunes adultes non scolarisés au 2e cycle du secondaire. A partir des données administratives, le nombre d'enfants (d'adolescents ou de jeunes) non scolarisés découle de la différence entre le nombre total d'enfants (d'adolescents ou de jeunes) dans la population d'âge scolaire, et le nombre de ces enfants (d'adolescents ou de jeunes) qui sont scolarisés.

2. Evolution des effectifs des enfants en dehors de l'école

Les enfants en dehors de l'école englobent les enfants qui ne sont jamais allés à l'école et les enfants qui ont abandonné l'école. Basée sur les données administratives, la figure 3 présente un bref aperçu de l'évolution du nombre d'abandons attendu¹³ avant la dernière année de chaque niveau d'enseignement. Il en ressort que près de 2,3 millions d'élèves qui sont au primaire en 2017-2018 risquent d'abandonner l'école avant l'atteinte de la dernière année du cycle. Comparativement aux élèves qui ont été scolarisés en 2015/2016, le nombre d'abandons attendu a augmenté au cours de ces années. Au niveau du 1^{er} cycle du secondaire, près de 201 mille élèves scolarisés en 2017-2018 risquent d'abandonner l'école avant la fin du cycle, et ils sont estimés à 21 mille au 2nd cycle du secondaire. Les chapitres suivants analysent en plus en profondeurs les proportions et le nombre des enfants non scolarisés ou à risque d'abandon, selon les différentes sources de données.

Figure 3 : Evolution du nombre d'abandons attendu avant la dernière année du primaire, du 1^{er} et du 2nd cycle du secondaire, 2015-2016 à 2017-2018

¹³ Suivant la méthodologie de l'ISU et en utilisant les données administratives, les estimations sont basées sur les taux d'abandon avant la dernière année du cycle d'enseignement donné. Ces taux sont obtenus par différentes étapes, en estimant les taux de survie par année d'étude et les taux de survie à la dernière année du cycle d'enseignement. Etape 1 : taux de survie par année d'étude est obtenue par la division entre le nombre total des élèves appartenant à une même cohorte qui ont atteint chaque année d'études successive d'un cycle d'enseignement donné par le nombre des élèves de la cohorte, et multiplier le résultat par 100. Etape 2 : taux de survie à la dernière année du cycle d'enseignement est obtenu par la multiplication des différents taux de survie par année d'étude à l'intérieur du cycle. Etape 3 : taux d'abandon avant la dernière année du cycle d'enseignement est obtenu par la différence entre 100% et le taux de survie à la dernière année du cycle d'enseignement. Le nombre des abandons attendu avant la dernière année du cycle d'enseignement s'obtient en multipliant les taux d'abandons par le nombre total des élèves.



Sources : Annuaire Statistiques 2015-2016 à 2018-2019

3. Estimations du nombre d'enfants non scolarisés entre les différentes sources de données

3.1 Taux net total de scolarisation et de fréquentation scolaire



Les proportions d'enfants scolarisés varient entre les différentes sources de données. Selon MICS 2017-2018, le taux net total de fréquentation scolaire des enfants âgés de 5 ans (en début de l'année scolaire 2017-2018) est estimé à 60%, c'est-à-dire qu'ils soient au préscolaire ou au primaire. Ce taux est de 62% selon RGPH-3, et un peu moins selon les données administratives, 58%. Il faut noter que les enfants âgés de 5 ans en début d'année scolaire 2017-2018 sont supposés avoir 6 ans révolus dans le RGPH-3 de 2018.

Commented [BG8]: Dire la différence entre les deux et à quoi ça sert ces taux en relation avec l'estimation des dimensions 1,2,3 et 6- rappeler comment on les obtient et comment on génère le taux des enfants non scolarisés

Encadré 2 : Date de la collecte des données et définitions de la scolarisation ou fréquentation scolaire selon les différentes sources de données

	Date de la collecte des données	Questions sur la scolarisation ou la fréquentation scolaire
RGPH-3	Mai - juin 2018	[Nom] fréquente-t-il/elle ou a-t-il/elle fréquenté un établissement scolaire ? - N'a jamais fréquenté - A fréquenté - Fréquente actuellement
MICS	Août - novembre 2018	Est-ce [Nom] a fréquenté l'école ou le préscolaire à n'importe quel moment de l'année scolaire 2017-2018 ?
MEN	Novembre 2017 - un mois après la rentrée scolaire	Effectifs par âge des élèves inscrits à l'école

MEFTP	Mi-novembre 2017 à mars 2018	Effectifs par âge des élèves inscrits à l'école
--------------	------------------------------	---

Sources : Annuaire Statistiques 2017-2018, MICS 2017-2018, RGPH-3 2018

Commented [BG9]: Voir comment insérer le début et fin de l'année scolaire 2017/18. Ce serait indiqué

Cependant, d'après le tableau ci-dessous la distribution de ce taux de fréquentation des enfants de 5 ans, selon que l'enfant est au pré-primaire ou au primaire, de différences notables sont observées entre les données administratives et les enquêtes ménages. Pour MICS et le RPGH-3, 13 % à 17 % des enfants fréquentent l'enseignement pré-primaire, et 43 % à 49 % sont au primaire. Pour les données administratives, les proportions sont complètement inversées : 39 % des enfants sont inscrits au pré-primaire et 19 % sont au primaire.

Tableau 1: Taux net total de scolarisation ou de fréquentation scolaire, par groupe d'âge scolaire (âge en début de l'année scolaire 2017-2018)

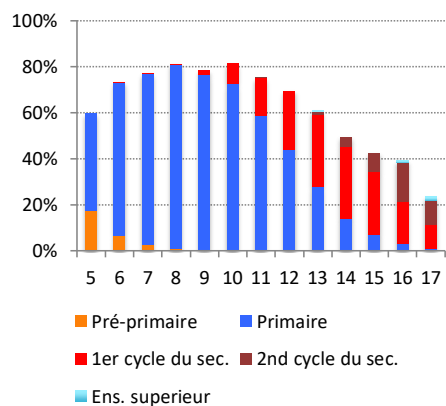
	Pré- primaire	Primaire	1 ^{er} cycle du secondaire	2 nd cycle du secondaire	Enseignement supérieur	Taux net total
Taux de fréquentation scolaire, MICS						
5 ans	17%	43%				60%
6-10 ans	2%	74%	2%			78%
11-14 ans		37%	26%	1%		64%
15-17 ans		4%	18%	12%	1%	34%
Taux de fréquentation scolaire, RGPH-3						
5 ans	13%	49%				62%
6-10 ans		70%	3%			73%
11-14 ans		31%	28%	2%	0,1%	61%
15-17 ans		3%	18%	10%	1%	33%
Taux de scolarisation, Données administratives						
5 ans	39%	19%				58%
6-10 ans	1%	102%	1%			104%
6-10 ans (avec ajustement)	1%	94%	1%			96%
11-14 ans		45%	26%	1%		72%
15-17 ans		0,2%	19%	9%	0,2%	29%

Sources : Annuaire Statistiques 2017-2018, MICS 2017-2018, RGPH-3 2018

Pour les enfants en âge d'aller au primaire en début de l'année scolaire, 78 % fréquentent l'école selon MICS, comparativement à 73% selon RGPH-3. Pourtant, basé sur les données administratives, le taux de scolarisation du primaire présente des incohérences, il est de 104% (Tableau 1). Les taux net total de scolarisation excèdent 100 % pour les 6, 7, 8 et 10 ans, ce qui est anormal (Figure 6). En effet, le nombre de ces enfants par âge inscrits dans les données administratives est supérieur à la population d'enfants recensés dans les données démographiques du

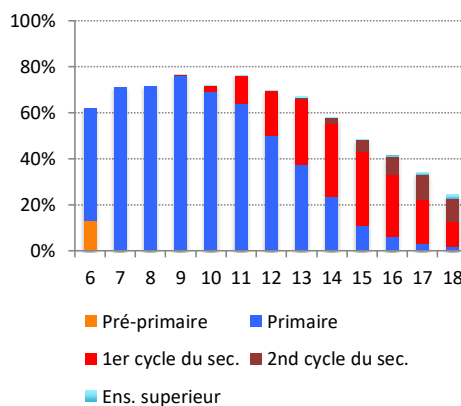
RGPH-3 (Figure 7). Même en appliquant un facteur d'ajustement¹⁴, ce taux de scolarisation du primaire demeure très élevé, à l'ordre de 96 % (Tableau 1).

Figure 4 : Taux de fréquentation scolaire par âge, MICS 2017-2018



Source : MICS 2017-2018

Figure 5 : Taux de fréquentation scolaire par âge, RGPH-3, 2018



Source : RGPH-3 2018

Figure 6 : Taux de scolarisation par âge, Données administratives, 2017-2018

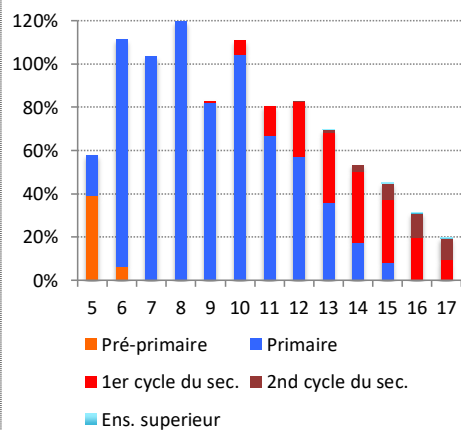
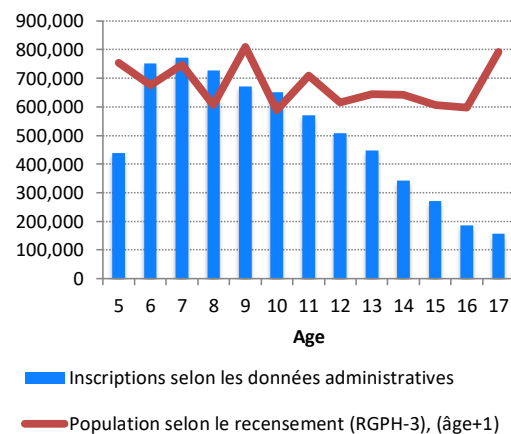


Figure 7 : Inscriptions et population par âge, 2017-2018



¹⁴ Si le taux net de scolarisation des enfants dépasse 100%, un facteur d'ajustement est calculé. Il est égal au nombre maximum des élèves divisé par la population scolarisable. Le taux de scolarisation est obtenu par la formule suivante : (nombre des élèves/population scolarisable) / facteur d'ajustement (UNESCO, 2005 : « Enfants non scolarisés : mesure de l'exclusion de l'enseignement primaire »).

Source : Annuaire Statistiques 2017-2018

Source : Annuaire Statistiques 2017-2018, RPGH-3, 2018

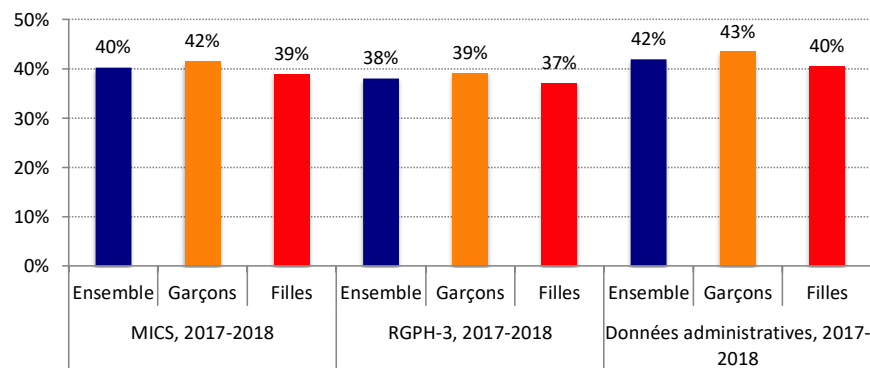
Pour les enfants âgés de 11 à 14 ans en 2017, près de deux tiers fréquentent un établissement scolaire, 64% selon MICS, et 61% selon RPGH-3. Le taux de scolarisation est un peu plus élevé pour les données administratives, atteignant 72%. Un peu plus du tiers de ces élèves sont encore au primaire 37% selon les enquêtes ménages et près de 45% selon les données administratives.

Pour les jeunes en âge d'aller au 2nd cycle du secondaire, la proportion des jeunes qui fréquentent les établissements scolaires est presque similaire pour MICS et le RPGH-3, à l'ordre de 33%, alors que le taux de scolarisation est moins élevé selon les données administratives (29%).

3.2 Dimension 1 : les enfants en âge d'aller au pré-primaire qui ne sont pas scolarisés

Parmi les enfants en âge d'aller au pré-primaire en début de l'année scolaire, c'est près de 38 % à 42 % des enfants qui ne sont scolarisés ni à l'enseignement pré-primaire ni au primaire en 2017-2018. Sur la base de l'enquête-ménage MICS, 40% des enfants de 5 ans en âge d'aller au pré-primaire (en début de l'année scolaire 2017-2018) ne fréquentent ni l'enseignement pré-primaire ni primaire. La proportion est moins de deux points de pourcentage pour le RPGH-3 (38%). Selon les données administratives et en se basant sur la population d'enfants de 6 ans recensés en 2018 par l'INSTAT (selon l'hypothèse que les enfants âgés de 5 ans en début d'année scolaire 2017-2018 ont 6 ans révolus en 2018), 42% des enfants de 5 ans ne sont ni inscrits au pré-primaire ni au primaire. Par genre, les proportions des garçons non scolarisés sont légèrement supérieures à celles des filles, avec 2 à 3 points de pourcentage de différence.

Figure 8 : Proportion des enfants âgés de 5 ans non scolarisés à l'enseignement pré-primaire et primaire (DE1), 2017-2018

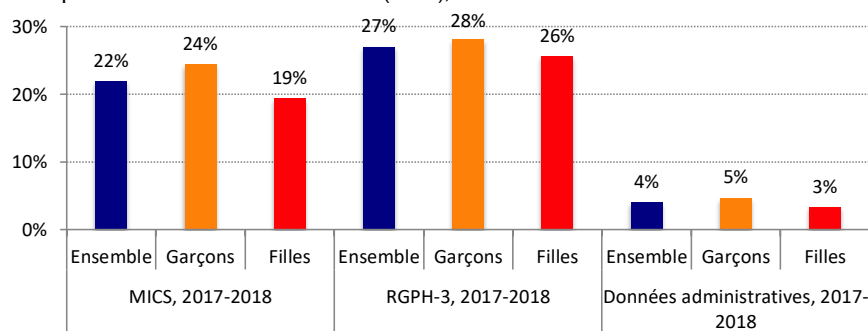


Sources : Annuaire Statistiques 2017-2018, MICS 2017-2018, RGPH-3 2018

3.3 Dimension 2: les enfants en âge d'aller au primaire qui ne sont pas scolarisés.

Les proportions d'enfants âgés de 6 à 10 ans non scolarisés sont largement différentes entre les données administratives et les enquêtes ménages. Elles sont de 22% et 27%, respectivement pour MICS et RGPH-3. Basées sur les données administratives, la proportion des enfants non scolarisés est seulement de 4%. Ceci vient des incohérences, précédemment observées, entre le nombre des enfants inscrits dans les données administratives et la population scolarisable recensée par l'INSTAT. La proportion des garçons non scolarisés reste supérieure à celle des filles, avec 2 à 5 points de pourcentage de différence selon les sources de données.

Figure 9 : Proportion des enfants de 6 à 10 ans non scolarisés ni au pré-primaire, ni au primaire ou ni au secondaire (DE2), 2017-2018

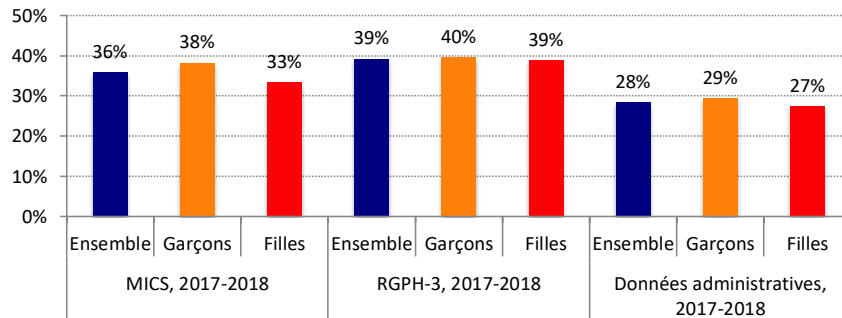


Sources : MICS 2017-2018, RGPH-3 2018

3.4 Dimension 3: les enfants en âge d'aller au 1^{er} cycle du secondaire qui ne sont pas scolarisés.

La proportion d'enfants et adolescents en âge d'être scolarisés au 1^{er} cycle du secondaire mais qui ne sont pas scolarisés est estimée entre 28% et 39% selon les différentes sources. L'estimation basée sur MICS avance que plus de 36% des enfants et adolescents âgés de 11 à 14 ans ne fréquentent aucune structure éducative formelle, comparativement à 39% selon le recensement. La proportion est beaucoup moins élevée pour les données administratives, près de 28%. Quelle que soit la source de données, les garçons restent désavantagés par rapport aux filles.

Figure 10 : Proportion des enfants et adolescents de 11 à 14 ans non scolarisés ni au pré-primaire, ni au primaire, ni au secondaire ou à l'université (DE3), 2017-2018

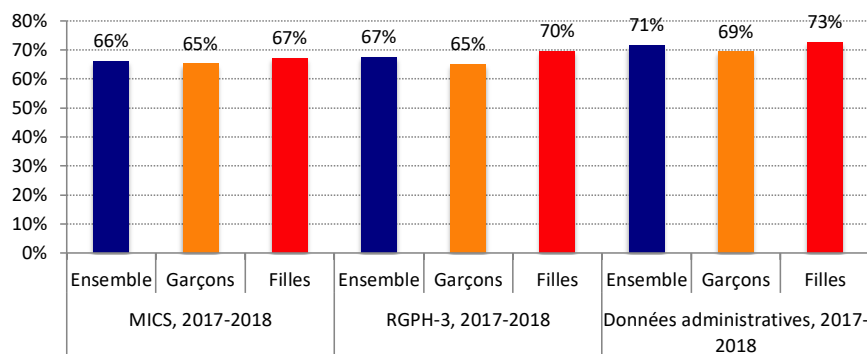


Sources : Annuaire Statistiques 2017-2018, MICS 2017-2018, RGPH-3 2018

3.5 Dimension 6: les jeunes en âge d'aller au 2nd cycle du secondaire qui ne sont pas scolarisés

Parmi les jeunes en âge d'aller au 2nd cycle du secondaire, plus de deux tiers sont en dehors de l'école (voir Figure 11). Près de 66% des jeunes de 15 à 17 ans ne fréquentent pas des établissements scolaires formels, selon l'enquête ménage. La proportion est de 1 point de pourcentage de plus selon le RGPH-3. Les estimations basées sur les données administratives montrent que la proportion atteint 71% au niveau national. Cependant, les filles sont plus enclines à être en dehors de l'école pour ce groupe d'âge, ce qui est à l'inverse des estimations observées chez les moins âgées.

Figure 11 : Proportion des jeunes adultes de 15 à 17 ans non scolarisés des enseignements pré-primaire, primaire, secondaire ou universitaire (DE6), 2017-2018



Sources : Annuaire Statistiques 2017-2018, MICS 2017-2018, RGPH-3 2018

Parmi ces enfants non scolarisés âgés entre 6 et 17 ans certains ont abandonné l'école, d'autres entreront tardivement l'école tandis que d'autres n'iront jamais

à l'école. L'examen des taux de participation scolaire au primaire des enfants qui sont plus âgés pour leur classe, permet d'évaluer la proportion de jeunes enfants non scolarisés qui pourraient éventuellement fréquenter l'école primaire plus tard. La probabilité d'entrer dans le futur fait référence à la probabilité d'entrer à l'école pour la première fois à l'âge de 17 ans. Le pourcentage cumulé d'enfants qui entrent à l'école pour la première fois à un âge donné représente le pourcentage total d'enfants actuels qui n'ont jamais été à l'école et qui devraient entrer à l'âge de 17 ans au plus pour chaque cohorte d'âge. Les estimations sont basées sur les données de l'enquête-ménage MICS 2017-2018, où les informations sur les nouveaux entrants au primaire en 2017-2018 sont disponibles.

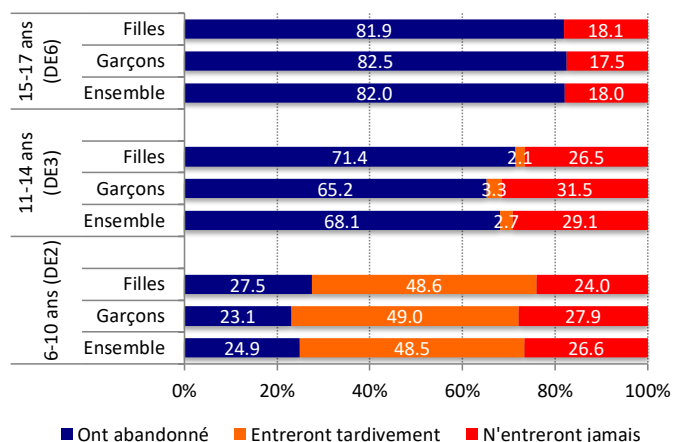
La part des abandons augmente avec l'âge. En effet, parmi les enfants non-scolarisés et en âge d'aller au primaire, près de 25% ont abandonné l'école (voir Figure 12). Près de 49% de ces enfants de 6 à 10 ans pourraient éventuellement fréquenter l'école plus tard, tandis que 27% n'iraient probablement jamais à l'école.

Pour les enfants en âge d'aller au 1^{er} ou 2nd cycle du secondaire, la part des enfants qui ont abandonné l'école est importante : 68% pour les 11 à 14 ans et 82% pour les jeunes de 15 à 17 ans. Seulement près de 3% des enfants non scolarisés âgés de 11 à 14 ans pourraient s'attendre à intégrer l'école, et 31% n'iraient probablement jamais à l'école. Pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans, 18% n'iraient probablement jamais à l'école.

En définitive, la problématique des entrées tardives semble être importante puisque 49% des enfants d'âge scolaire primaire pourraient éventuellement fréquenter l'école dans le futur.

Selon le genre, la part des garçons qui n'entreront jamais à l'école est légèrement plus grande que celle des filles : près de 28% chez les garçons de 6 à 10 ans, alors que la proportion est de 24% chez les filles. Les garçons semblent toujours être désavantagés chez les 11 à 14 ans, mais la différence entre le genre diminue chez les plus âgés. En termes d'abandon, la proportion est notablement supérieure chez les filles que chez les garçons pour les enfants en âge d'aller au primaire ou en âge d'aller au 1^{er} cycle du secondaire (voir Figure 12).

Figure 12 : Répartition des enfants non scolarisés par groupe d'âge scolaire et selon le statut scolaire, 2017-2018



Sources : MICS 2017-2018

3.6 Dimensions 4, 5 et 7: les enfants scolarisés exposés au risque d'abandon scolaire

Les enfants scolarisés qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge de leur année d'étude peuvent être plus exposés au risque d'abandon scolaire. Cet indicateur est l'un des indicateurs de l'Objectif de Développement Durable. Être plus âgé que l'âge officiel de l'année d'étude peut être le résultat d'une entrée tardive à l'école, d'un redoublement, ou d'un abandon suivi d'une réintégration à l'école. Ces enfants courent éventuellement un risque plus élevé que les autres, d'être exclus de l'enseignement¹⁵. Les estimations sont basées sur l'enquête ménage MICS et les données administratives¹⁶.

La proportion de ces enfants âgés varie de 36 à 46%, du primaire au 2nd cycle du secondaire. Selon MICS, 36% des enfants qui fréquentent l'enseignement primaire ont au moins deux ans de plus que l'âge officiel de leur année d'étude. Ces proportions sont plus élevées selon les données administratives, à l'ordre de 40% (voir Tableau 2). Les proportions atteignent 46% et 43%, respectivement, pour les élèves scolarisés au 1^{er} et au 2nd cycle du secondaire. Les proportions des élèves plus âgés sont plus élevées dans l'enseignement technique : 50% au 1^{er} et au 2nd cycles du secondaire. Les données du MICS ne permettent pas de distinguer les enfants qui fréquentent l'enseignement secondaire général et l'enseignement technique ou de la formation professionnelle (voir Tableau 2).

¹⁵ Metadata for the global and thematic indicators for the follow-up and review of SDG 4 and Education 2030 (http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf).

¹⁶ Les données détaillées du recensement sur les années d'étude fréquentées ne sont pas encore disponibles.

Tableau 2 : Proportions des élèves scolarisés à l'enseignement primaire, au 1^{er} et 2nd cycle du secondaire qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge officiel de leur année d'étude, 2017-2018

	Primaire	1 ^{er} cycle du secondaire			2 nd cycle du secondaire		
		Total	General	Technique	Total	General	Technique
MICS, 2017-2018							
Ensemble	36%	40%			36%		
Garçons	39%	48%			41%		
Filles	33%	32%			31%		
Données administratives, 2017-2018							
Ensemble	40%	46%	46%	50%	43%	42%	50%
Garçons	42%	51%	51%	48%	48%	47%	53%
Filles	38%	42%	42%	53%	39%	37%	43%

Sources : Annuaire Statistiques 2017-2018, MICS 2017-2018, RGPH-3 2018

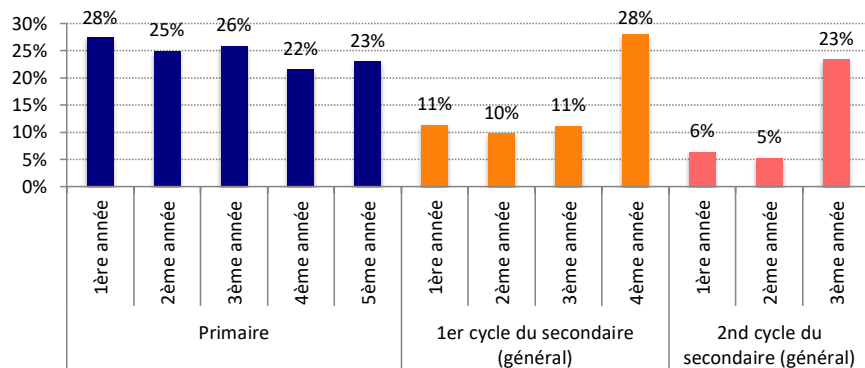
Quelles que soient les sources de données et le niveau d'étude, les proportions des garçons ayant au moins deux ans de plus que l'âge officiel de leur année d'étude sont plus élevées comparées à celles des filles. La section précédente a déjà relevé que les garçons ont plus de probabilité d'entrer tardivement à l'école que les filles, ce qui pourrait expliquer cet état de fait.

Les entrées tardives et les taux de redoublement élevés sont éventuellement en lien avec cette situation d'enfants trop âgés. Selon les données administratives de 2016-2017 et de 2017-2018, les taux de redoublement au niveau primaire sont supérieurs à 20% : 27% à la première année du primaire, 25% à la deuxième et troisième année, et 23% à la dernière année. Des taux de redoublement élevés suggèrent des systèmes éducatifs inefficaces et une éducation de faible qualité, tandis que des taux de redoublement extrêmement élevés en première année du primaire suggèrent de faibles niveaux de préparation à l'école. Au niveau du 1^{er} cycle du secondaire, les taux de redoublement varient de 10% à 11% pour les trois premières années du cycle, et il est nettement élevé à la dernière année, autour de 28%. Ceci serait lié à l'examen officiel à la fin du cycle. Au niveau du 2nd cycle du secondaire, le taux de redoublement est de 5% à 6% dans les deux premières années du cycle, mais il est très élevé à la fin du cycle (23%) (voir Figure 13), également lié éventuellement à l'examen officiel à la fin du cycle.

En effet, le filtre des examens en fin d'études recale la progression des élèves. Le diplôme délivré en fin du premier cycle du secondaire (BEPC/CAP) est requis pour la poursuite des études au deuxième cycle du secondaire, alors que le diplôme de fin d'études du second cycle est indispensable pour accéder aux études universitaires et supérieures et l'entrée dans les grandes écoles de formation.

Commented [BG10]: Adaptez pour refléter votre contexte national, dans le but de justifier les de redoublement en dernière année de cycle

Figure 13 : Taux de redoublement par années d'études, 2016-2017 et 2017-2018

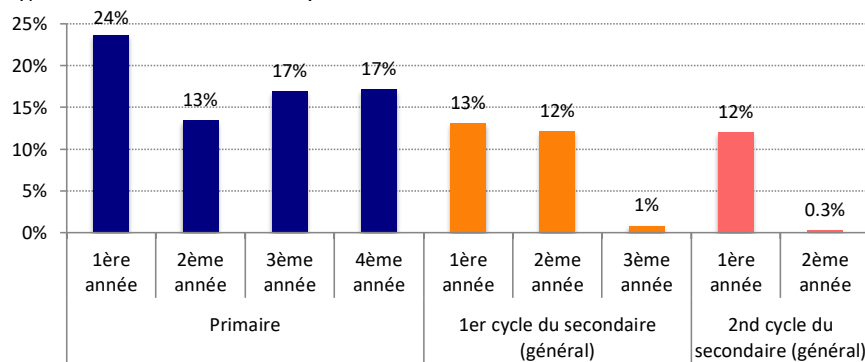


Sources : Annuaires Statistiques 2016-2017 et 2017-2018

Les taux d'abandon sont également élevés à la première année du primaire, estimés à 24% en 2016-2017/2017-2018, alors qu'ils avoisinent les 17% à la troisième et à la quatrième année (Figure 14). Ce qui conduit à un taux de survie à la dernière année assez faible : les élèves qui entrent à la première année du primaire ont seulement 33% de chance d'arriver à la dernière année du primaire (Tableau 3). Les facteurs d'abandon de ces années d'étude sont analysés plus en profondeur dans le chapitre 6 (voir en annexe les tableaux A8 et A9).

Les taux de survie au niveau secondaire sont nettement mieux par rapport au primaire. Il s'avère que les enfants scolarisés au primaire sont plus exposés au risque d'abandon scolaire, mais une fois qu'ils sont arrivés au 1^{er} cycle du secondaire, ils ont 73% de chances d'arriver à la dernière année du cycle, et ceux qui atteignent le 2nd cycle du secondaire ont 87% de chances d'arriver à la dernière année du cycle (Tableau 3).

Figure 14 : Taux d'abandon par années d'études, 2016-2017 et 2017-2018



Sources : Annuaires Statistiques 2016-2017 et 2017-2018

Tableau 3 : Taux de survie à la dernière année du primaire, du 1^{er} cycle et du 2nd cycle du secondaire, par genre, 2015-2016 à 2017-2018

	2015/16 2016/17	2016/17 2017/18	2017/18 2018/19
Taux de survie à la dernière année du primaire	42%	33%	32%
Taux de survie à la dernière année du 1er cycle du secondaire	65%	73%	62%
Taux de survie à la dernière année du 2nd cycle du secondaire	86%	87%	82%

Source : Annuaire Statistiques 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019

Le nombre des enfants non scolarisés ou à risque d'abandon

Les nombres d'enfants non scolarisés ou à risque d'abandon sont présentés dans le tableau 4 et le tableau 5. Ces nombres sont obtenus en multipliant les proportions des enfants non scolarisés présentées dans les sections précédentes par la population d'enfants, d'adolescents ou de jeunes recensés en 2018 par l'INSTAT.

En se basant sur la population d'enfants de 5 ans en début d'année scolaire 2017-2018, le nombre des enfants non scolarisés en âge d'aller au pré-primaire est estimé entre 285 mille et 316 mille. Au niveau des enfants en âge d'être au primaire, près de 751 mille enfants âgés de 6 à 10 ans en début de l'année scolaire 2017-2018 sont exclus de toute opportunité éducative selon l'enquête ménage MICS. Ils sont beaucoup plus élevés selon le RGPH-3, à raison de 921 mille, mais nettement moins selon les données administratives. Au niveau des enfants en âge d'être au 1^{er} cycle du secondaire, les estimations des enfants non scolarisés varient entre 1 million et 741 mille enfants. Les estimations atteignent 1,3 millions à 1,4 millions pour les enfants non scolarisés du 2nd cycle du secondaire.

Tableau 4 : Nombre d'enfants non scolarisés par dimension, selon les données administratives, l'enquête ménage et le recensement

	DE1 Enfants non scolarisés en âge d'être au pré-primaire	DE2 Enfants non scolarisés en âge d'être au primaire	DE3 Enfants non scolarisés en âge d'être au 1 ^{er} cycle du secondaire	DE6 Jeunes non scolarisés en âge d'être au 2 nd cycle du secondaire
MICS, 2017-2018				
Ensemble	303 244	751 483	943 123	1 318 683
Garçons	156 475	422 542	508 464	629 986
Filles	146 769	328 941	434 658	688 697
RGPH-3, 2018				
Ensemble	285 359	921 039	1 022 932	1 345 085
Garçons	147 163	487 335	521 035	628 056
Filles	138 196	433 704	501 897	717 029
Données administratives, 2017-2018				
Ensemble	316 486	137 971	741 088	1 417 078
Garçons	163 709	81 584	387 007	668 417

Filles	152 777	56 387	354 081	748 661
--------	---------	--------	---------	---------

Sources : Annuaire Statistiques 2017-2018, MICS 2017-2018, RGP3-3 2018

En plus de ces enfants non scolarisés, il faut ajouter les enfants à risque d'abandon. Le nombre d'abandons projeté avant la dernière année du primaire tourne autour de 2,2 millions¹⁷ selon les données administratives de 2017-2018 et 2018-2019. Quant au 1^{er} et au 2nd cycles du secondaire, les nombres d'abandons projetés avant la dernière année sont respectivement de 204 mille et 21 mille.

Les enfants qui sont plus âgés que d'autres sont à risque d'abandon scolaire. Le tableau 5 montre le nombre des élèves suivant leur âge par rapport à leur année d'étude. Les enfants, qui sont au moins cinq ans plus âgés que leur année d'étude, sont entre 219 mille et 244 mille au primaire, 52 mille à 55 mille au 1^{er} cycle du secondaire, et 22 mille à 25 mille au 2nd cycle du secondaire. Les enfants qui, sont quatre ans plus âgés que leur année d'étude, sont entre 232 mille et 321 mille au primaire, 78 mille à 89 mille au 1^{er} cycle du secondaire et 24 mille à 26 mille au 2nd cycle du secondaire.

Tableau 5 : Nombre d'enfants à risque d'abandon scolaire par dimension, selon les données administratives et MICS

	DE4 Enfants à risque d'abandon au primaire	DE5 Enfants à risque d'abandon au 1 ^{er} cycle du secondaire	DE7 Jeunes à risque d'abandon au 2 nd cycle du secondaire
Abandons attendus avant la dernière année			
Données administratives, 2017-2018/2018-2019			
Ensemble	2 266 266	204 414	21 458
Garçons	983 335	98 980	9 396
Filles	1 282 931	102 434	12 062
Enfants ou jeunes ayant deux ans de plus pour leur année d'étude			
MICS, 2017-2018			
Ensemble	569 270	204 599	73 329
Garçons	304 788	104 639	35 442
Filles	264 482	99 960	37 887
Données administratives, 2017-2018			
Ensemble	854 178	225 300	61 723
Garçons	436 330	111 845	31 752
Filles	417 848	113 455	29 971
Enfants ou jeunes ayant trois ans de plus pour leur année d'étude			
MICS, 2017-2018			
Ensemble	428 891	144 029	36 750
Garçons	225 056	76 264	20 385
Filles	203 835	67 765	16 365
Données administratives, 2017-2018			
Ensemble	566 400	160 272	41 172
Garçons	297 094	86 228	22 884
Filles	269 306	74 044	18 288

Commented [BG11]: projetés

¹⁷ Suivant la méthodologie de l'ISU en utilisant les données administratives (voir, Chapitre 2. Evolution des effectifs des enfants en dehors de l'école).

Enfants ou jeunes ayant quatre ans plus pour leur année d'étude			
MICS, 2017-2018			
Ensemble	232 833	78 757	26 724
Garçons	124 731	50 636	14 989
Filles	108 102	28 121	11 735
Données administratives, 2017-2018			
Ensemble	321 681	89 074	24 329
Garçons	176 433	52 728	14 397
Filles	148 248	36 346	9 932
Enfants ou jeunes ayant au moins cinq ans plus pour leur année d'étude			
MICS, 2017-2018			
Ensemble	244 415	52 331	21 662
Garçons	144 989	35 887	13 648
Filles	99 426	16 445	8 014
Données administratives, 2017-2018			
Ensemble	219 284	55 696	25 058
Garçons	124 816	35 091	15 935
Filles	94 468	20 605	9 123

Sources : Annuaire Statistiques 2017-2018 et 2018-2019, MICS 2017-2018, RGPH-3

4. Analyse des différences des estimations entre les données administratives et les enquêtes ménages

Les proportions et les nombres des enfants non scolarisés diffèrent entre les données administratives, l'enquête ménage et le recensement. Les estimations des enfants non scolarisés basées sur les données administratives ont tendance à être supérieures à celles de l'enquête ménage et du recensement, sauf pour les enfants exclus en âge d'être au primaire et en âge d'être au 1^{er} cycle du secondaire. Ces différences ont trait à différents facteurs : la définition de la scolarisation ou de la fréquentation scolaire, la couverture de l'enquête ou du recensement scolaire et le manque de fiabilité de l'âge déclaré.

4.1 Différence dans les définitions : participation scolaire

Une des différences ordinaires entre les données administratives et les enquêtes ménages réside sur les concepts de scolarisation et de fréquentation scolaire. Pour l'enquête MICS, la fréquentation scolaire correspond à la fréquentation à un moment quelconque au cours de l'année scolaire 2017-2018. Cette définition considère que l'enfant a fréquenté l'école, même si l'enfant a abandonné l'école au cours de l'année scolaire. Pour le recensement, la fréquentation scolaire correspond à la fréquentation au moment de l'enquête, c'est-à-dire vers mai-juin 2018, vers la fin de l'année scolaire 2017-2018.

Cependant, les données administratives indiquent les nombres des élèves inscrits aux écoles. Pour le Ministère de l'Éducation Nationale, les inscriptions correspondent théoriquement aux élèves inscrits à l'école, un mois après la rentrée

scolaire, et pour le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, elles devront correspondre à la situation du 15 novembre pour chaque année scolaire. En 2017-2018, l'année scolaire a commencé au mois d'octobre. Toutefois, pour le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, la collecte de donnée a été retardée jusqu'en mars 2018, et les établissements ont eu la possibilité de rapporter les inscriptions jusqu'à cette date. Ces données administratives sur la scolarisation présentent certaines limites. Elles peuvent : (i) surestimer la participation scolaire en comptant les enfants inscrits mais qui n'ont jamais été à l'école, ou (ii) sous-estimer la participation si certains enfants s'inscrivent encore plus tard à l'école. Néanmoins, la période de soudure à Madagascar s'étend généralement au mois de janvier à avril et elle est la plus coûteuse en absences et en abandons scolaires des enfants (UNICEF, 2014). En effet elle résulte souvent en la pénurie, suivie de la flambée des prix des produits agricoles.

Couverture de l'enquête-ménage, du recensement auprès de ménage et du recensement scolaire

L'enquête-ménage MICS est conçue pour être représentative au niveau national, urbain et rural, et au niveau des 22 régions. Néanmoins, lors de la descente sur le terrain, pour des raisons d'insécurité et d'inaccessibilité, 26 zones de dénombrement sur un total de 800 n'ont pas été visitées, ce qui représente à peu près 676 ménages sur les 20 800 ménages prévus pour être enquêtés, soit 3 % des ménages. La fréquentation scolaire peut être ainsi sous-estimée ou sur-estimée par rapport au recensement.

En l'absence d'une liste exhaustive des écoles, les données administratives peuvent ne pas couvrir tous les établissements, en particulier les établissements privés. Le dernier recensement des établissements privés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle remonte en 2011. Ce fut le fruit de la collaboration avec l'UNESCO dans le cadre de la mise en place du système d'information qui avait abouti à la sortie du premier annuaire du Ministère de tutelle. Depuis, les établissements privés ont plus qu'augmenter en nombre mais ils n'ont pas été recensés. Du côté du Ministère de l'Éducation Nationale, certains établissements privés, en l'occurrence, les établissements à programme d'enseignement français à Madagascar ne sont pas comptabilisés dans les annuaires statistiques. Ils étaient au nombre de 23 en 2017/2018 avec 11 149 élèves de nationalités françaises, malgaches ou autres. À l'opposé, le recensement (RGPH) présente l'avantage de recenser les résidents de toutes nationalités confondues au sein de tous les ménages ordinaires établis à Madagascar, et leurs situations scolaires.

4.2 Fiabilité de l'âge déclaré par les répondants

La grande différence entre les données administratives et l'enquête ménage sur les enfants non scolarisés au primaire et les taux de scolarisation et de fréquentation du primaire, s'apparente plus à la définition imprécise de l'âge. Le manque de précision de l'âge peut être une source d'erreur et de différence entre les différentes sources de données. Avec les données administratives, les calculs des proportions et des nombres d'enfants non scolarisés sont fondés sur deux sources de données différentes. Le nombre d'élèves est obtenu à partir de la fiche d'enquête annuelle des Ministères de 2017/2018, et l'effectif de la population provient du recensement RGPH-3 de 2018. Les données des deux sources ne s'ajustent pas précisément.

La date de référence pour l'âge et la période de référence pour les données ne sont pas identiques. L'âge dans les données de scolarisation (collectées en Novembre 2017 au MEN **xxx compléter pour le METFP et MESUPRES**) renvoie théoriquement à l'âge révolu en 2017, alors que l'âge dans les données démographiques provenant de l'INSTAT correspond à l'âge révolu en 2018. Les élèves âgés de (x) en début de l'année scolaire 2017-2018 est alors considéré âgé de (x+1) révolu en 2018 étant donné la collecte du RGPH-3 en Juin 2018 versus Novembre 2017 pour les données du Ministère de l'éducation. Pour le Ministère de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, la collecte des données a été retardée jusqu'au mois de mars 2018. Il se peut dans ce cas que certains établissements aient rapporté l'âge des enfants en 2018 au lieu de leur âge en début de l'année scolaire en 2017/2018.

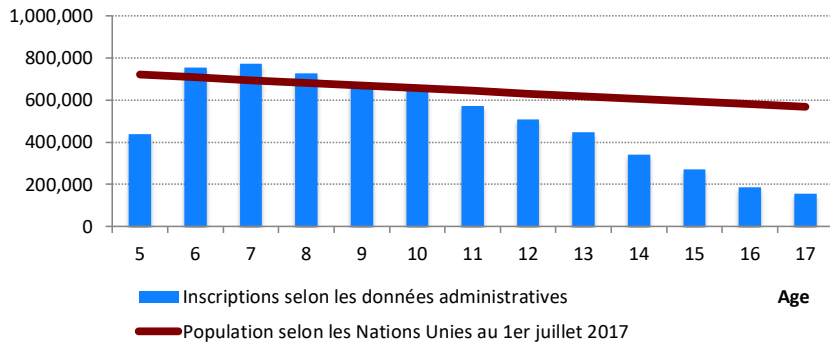
Commented [BG12]: Pourrait-on espérer des résultats conciliants/proches entre ces sources si on explorait RGPH-3 et MICS 2018 avec les données SIGE 2018/19?

La figure 4 a déjà montré que les nombres des élèves âgés de 6, 7, 8 et 10 ans, inscrits dans les données administratives, sont supérieurs à la population d'enfants de ce groupe d'âge un an plus tard, c'est-à-dire enfants âgés de 7, 8, 9 et 11 ans révolus selon le RGPH-3 en 2018.

A titre de comparaison, des incohérences sont toujours observées, si on compare les données administratives de 2017/2018 avec la population estimée provenant de la base de données de la Division de la population de l'ONU (UN Population Division¹⁸) en 2017. Les nombres des élèves âgés de 6, 7, 8 et 9 ans sont supérieurs à la population d'enfants de ce groupe d'âge en 2017.

Figure 15 : Nombre d'enfants de 5 à 17 ans en début de l'année scolaire selon les données administratives et la population de ce groupe d'âge selon la Division de la population des Nations Unies

¹⁸ World Population Prospects, Estimates 1950-2020.



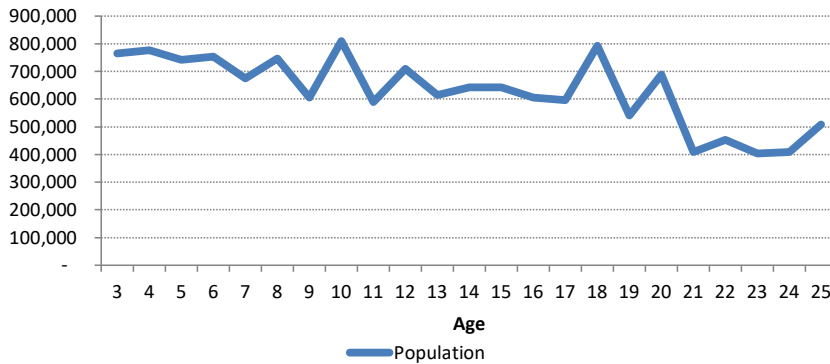
Sources : Annuaire Statistiques 2017-2018, et Nations Unies 2017

Ces incohérences peuvent provenir de la déclaration de l'âge par le répondant à l'école. En effet, dans la fiche d'enquête primaire du Ministère de l'Éducation Nationale, l'âge de l'élève est défini et déclaré par le répondant selon son année de naissance, mais il n'est pas certain que le répondant recoure au certificat de naissance de chaque élève pour avoir une définition précise de l'âge. Il se peut aussi que les établissements acceptent également l'inscription des élèves sans acte de naissance pour promouvoir la scolarisation des enfants (UNICEF, 2012), et dans ce cas l'âge déclaré n'est pas fiable. De plus, avant l'apurement des données, le Ministère de l'Éducation Nationale a constaté que le nombre total des élèves ne s'ajuste pas avec la répartition par âge des élèves, ce qui témoigne la difficulté des écoles à recenser l'âge des élèves. Le gap était d'environ 41 mille élèves sur les 4,8 millions élèves inscrits au primaire en 2017/2018.

Commented [BG13]: Y aurait-il un problème de vérification des données au niveau décentralisé DREN et CISCO?

La déclaration de l'âge par le répondant du ménage lors du recensement peut être également difficile. En effet, le répondant du questionnaire est aussi amené à donner la date de naissance de chaque membre du ménage. Une telle déclaration sans l'appui d'un certificat de naissance demeure sujette à erreur. D'ailleurs, si on regarde par exemple la distribution de la population par âge selon le recensement, certains pics existent à certains âges : 8, 10, 12, 18 et 20 ans (Figure 16). Ceci traduit une tendance par le répondant à arrondir les âges, et rend imprécis les âges rapportés.

Figure 16 : Population par âge, 5 à 25 ans, selon le recensement RGPH-3, 2018



Sources : RGPH-3, 2018

Du côté de l'enquête MICS, le chef de ménage ou le tuteur rapporte la date de naissance et l'âge révolu en 2018 de chaque membre du ménage. Si le répondant ne connaît pas la date de naissance d'un membre, il est amené à rapporter directement l'âge révolu en 2018. Les données manquantes sur la date de naissance étaient près de 0.9 % de l'ensemble des observations.

Le manque de fiabilité de l'âge déclaré par les écoles semble ainsi être la principale raison de différence entre les données administratives et le recensement, concernant les estimations des enfants non scolarisés au niveau primaire. En ce qui concerne les estimations des jeunes non scolarisés, la non couverture de certains établissements privés apparaît partiellement comme la source de différence entre les données administratives et les enquêtes ménages.

5. Profil des enfants non-scolarisés

Ce chapitre examine les caractéristiques des enfants non scolarisés. Le chapitre précédant nous renseigne *combien* d'enfants sont non scolarisés et par genre, ce chapitre vise à savoir *qui* ils sont et *où* ils se trouvent. Il vise à dresser un portrait plus détaillé des enfants non scolarisés en présentant leurs caractéristiques socioéconomiques et démographiques, de même que celle de leur ménage. Cette information s'avère essentielle pour l'élaboration efficace des politiques et programmes, ainsi que des interventions appropriées. L'analyse dans ce chapitre est principalement fondée sur les données de l'enquête-ménage. Le recensement est mobilisé pour le profil des enfants non scolarisés en situation d'handicap.

5.1 Richesse des ménages

Commented [BG14]: Il serait intéressant en plus d'utiliser les rapports de quote (odd ratio) dans vos analyses de ce chapitre.

En plus j'ai suggéré de numéroter les profiles en sections par 5.1, 5.2, etc. Voir l'ordre dans les titres.

Enfin, on n'a pas le sens du nombre que chaque profil représente, car on se serait attendu à utiliser ces proportions issues de MICS pour les obtenir à partir des chiffres de population du RGPH. C'est donc en combinant les proportions et la sévérité numérique qu'on peut aider à la prise de décision selon les cas. Pour le décideur, parfois l'ordre par les proportions sont indispensables mais parfois c'est les nombres d'individus en situation qui prime. Sinon, on est resté en chemin.

Le faire permettra d'en faire l'objet d'une discussion sur l'ordre des priorités des profiles

Dans toutes les dimensions d'exclusion, la proportion d'enfants non scolarisés est largement plus importante au sein des ménages les plus pauvres que dans les ménages les plus riches. Pour les enfants de 5 ans, en âge d'aller au pré-primaire, 59% d'enfants issus des ménages les plus pauvres ne fréquentent pas l'école, comparativement à 9% pour les enfants issus des ménages les plus fortunés. Pour les enfants en âge d'aller au primaire, l'écart de niveau d'exclusion reste important entre les enfants des ménages les plus pauvres et ceux des plus riches, 44 % comparativement à 3%. En effet, le taux de fréquentation net ajusté du primaire est seulement de 56% pour les enfants pauvres, alors qu'il est de 98% pour les enfants riches.

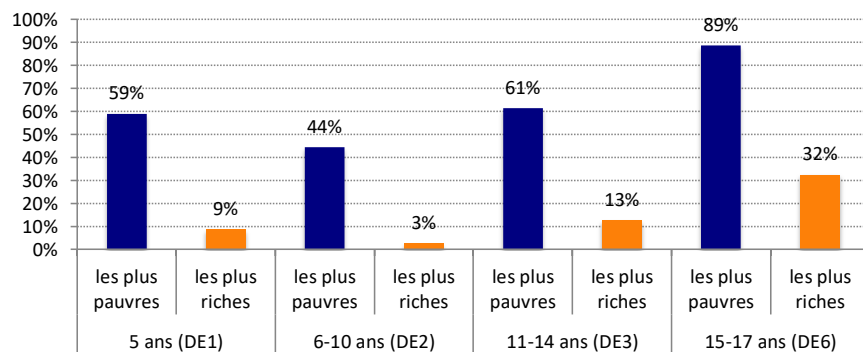
Commented [BG15]: Rapport de cote= 59/9 soit environ 6. Les enfants issus des ménages les plus pauvres ont 6 fois moins de chance de fréquenter le préscolaire, ..

Commented [BG16]: Ici 14 fois

Pour les enfants en âge d'aller au premier cycle du secondaire, près de 61% des enfants issus de ménages pauvres sont hors de toute structure éducative, alors qu'ils sont 13% pour les enfants appartenant aux ménages les plus riches. Au deuxième cycle du secondaire, l'écart est de 56 points de pourcentage entre les riches et les pauvres (Figure 17).

Commented [BG17]: 61/13 soit 5 fois

Figure 17 : Proportion des enfants non scolarisés par groupe d'âge scolaire, selon la situation financière des ménages



Source : MICS 2017-2018

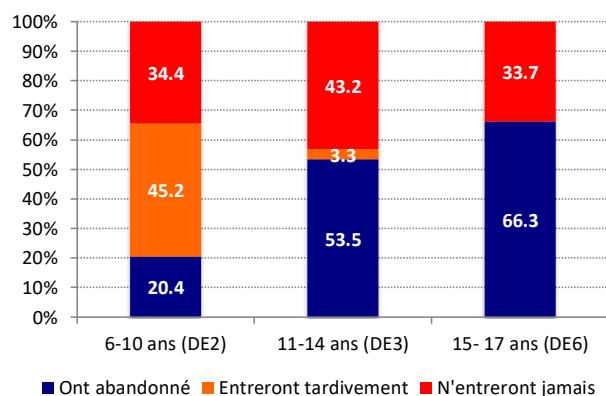
Parmi les enfants non scolarisés des ménages les plus pauvres, pour les 6 à 10 ans, 20% ont abandonné l'école, 45% pourraient éventuellement fréquenter l'école dans le futur et 34% n'iront probablement jamais à l'école.

Le taux des enfants non scolarisés issus des ménages pauvres qui ont abandonné l'école augmente avec l'âge : du quart des 6-10 ans contre plus de la moitié des 11 à 14 ans, et plus de deux tiers des 15 à 17 ans (Figure 18).

Ce graphique montre aussi que passé l'âge du primaire, la chance d'intégrer l'école est presque nulle pour les enfants issus des ménages pauvres et qui n'ont jamais fréquenté, surtout au-delà de 15 ans.

En définitive au-delà de 10 ans, les enfants de Madagascar qui n'ont jamais intégré l'école n'ont pas une opportunité de fréquenter l'enseignement formel plus tard dans leur vie.

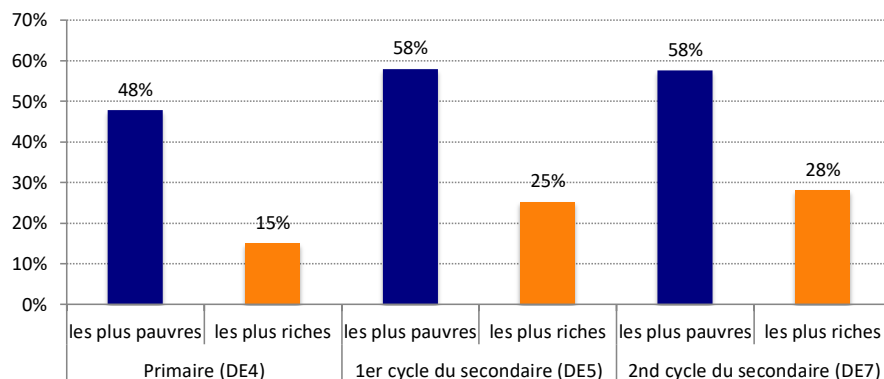
Figure 18 : Répartition des enfants non scolarisés appartenant aux ménages pauvres, par groupe d'âge scolaire et selon le statut scolaire, 2017-2018



Source : MICS 2017-2018

Concernant les enfants qui risquent l'abandon scolaire dans le futur, en se basant sur le nombre des élèves qui sont au moins deux ans plus âgés que leur année d'étude actuelle, les proportions restent beaucoup plus élevées pour les élèves issus des ménages les moins fortunés. Près de 48% des enfants issus des ménages pauvres qui fréquentent le primaire sont plus âgés par rapport à l'âge officiel de leur année d'étude, comparativement à 15% pour les enfants issus des ménages riches. Ceci est en lien en partie avec le fait que les enfants issus des ménages pauvres entreront tardivement l'école. Au niveau secondaire, presque deux tiers de ces enfants sont plus âgés que l'âge officiel de leur année d'étude. Ceci résulte éventuellement du cumul entre l'entrée tardive et le redoublement à l'intérieur du cycle primaire et secondaire (Figure 19).

Figure 19 : Proportions des élèves scolarisés à l’enseignement primaire, au 1^{er} et 2nd cycle du secondaire qui sont au moins deux ans plus âgés que l’âge de leur année d’étude, selon la situation financière des ménages

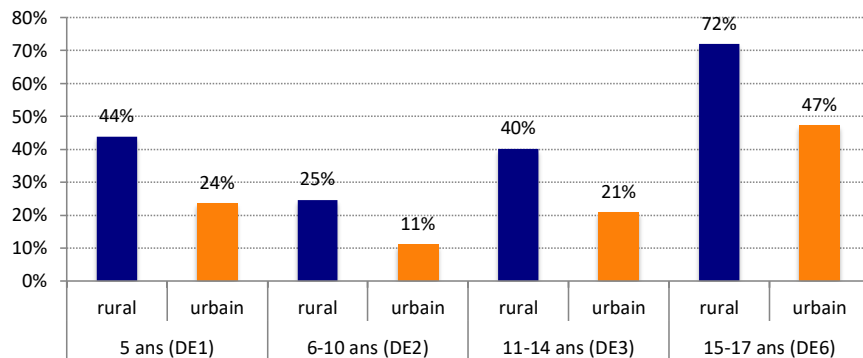


Source : MICS 2017-2018.

5.4 Milieu de résidence

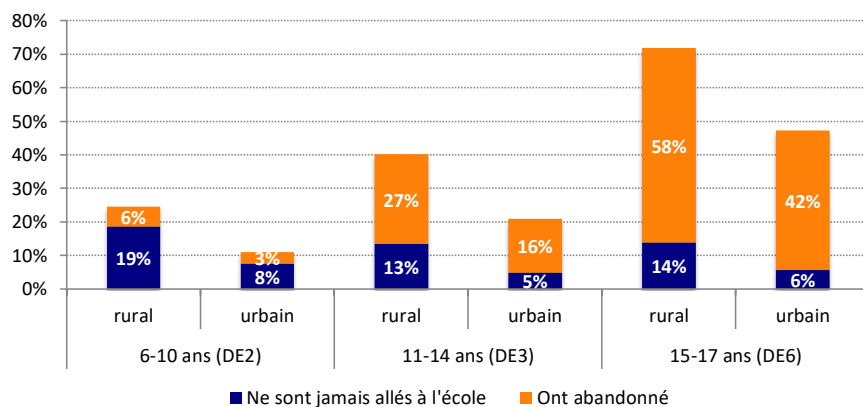
La plupart des enfants non scolarisés se trouvent en milieu rural et la proportion d’enfants non scolarisés est également plus élevée en milieu rural. En effet, puisque la plupart des enfants d’âge scolaire vivent en milieu rural, il n’est pas étonnant de constater que 86% des enfants non scolarisés âgés de 5 à 17 ans se trouvent en milieu rural. En ce qui concerne les proportions d’enfants scolarisés par milieu de résidence, la différence entre le milieu rural et le milieu urbain est de 20 points de pourcentage pour les enfants de 5 ans en âge d’aller au préscolaire (Figure 20). Ceci témoigne la difficulté des enfants du milieu rural à accéder au préscolaire, qui sera discuté dans le Chapitre 6. L’écart est réduit pour les enfants en âge d’aller au primaire, avec 14 points de pourcentage de différence, mais, l’écart se creuse à nouveau au niveau des jeunes en âge d’aller au 1^{er} cycle et au 2nd cycle du secondaire. Cet écart se traduit par l’augmentation des taux d’abandon : de 27% pour les 11 à 14 ans à 58% pour les 15 à 17 ans (Figure 20). Ceci traduit éventuellement la difficulté pour les enfants vivant en milieu rural d’accéder aux établissements secondaires et d’y rester jusqu’à la fin du cycle d’étude (Chapitre 6).

Figure 20 : Proportion des enfants non scolarisés par groupe d’âge scolaire, selon le milieu de résidence



Source : MICS 2017-2018

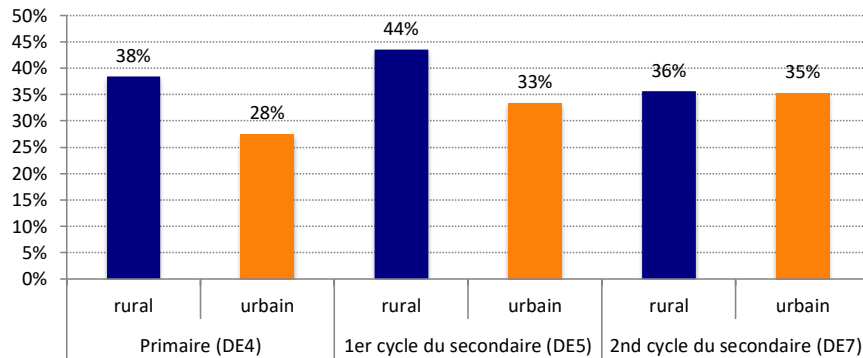
Figure 21 : Distribution des enfants non scolarisés, par groupe d'âge scolaire et selon le milieu de résidence, 2017-2018



Source : MICS 2017-2018

Pour les proportions des enfants qui sont au moins deux ans plus âgés que leur année d'étude, la différence entre le milieu rural et le milieu urbain est près de 10 points de pourcentage pour les enfants scolarisés au primaire et au 1^{er} cycle du secondaire. Cependant, il n'y a plus d'écart entre les deux milieux au niveau du second cycle du secondaire, et la proportion de ces enfants diminue en milieu rural. Ceci peut résulter du fait que les élèves les plus âgés en milieu rural ont déjà abandonné l'école avant le 2nd cycle du secondaire.

Figure 22 : Proportions des élèves scolarisés à l'enseignement primaire, au 1^{er} et 2nd cycle du secondaire qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge de leur année d'étude, selon le milieu de résidence



Source : MICS 2017-2018.

5.5 Régions

En observant les régions, Atsimo Andrefana et Anosy ont dans la plupart des cas les proportions les plus élevées d'enfants non scolarisés. Pour les enfants en âge d'aller au pré-primaire, les proportions des non scolarisés sont de 62% à Atsimo Andrefana et 57% à Anosy (voir Tableau A6, en annexe). Un peu moins de la moitié des enfants en âge d'aller au primaire ne fréquentent pas non plus l'école dans ces deux régions. Pour les jeunes hors de l'école en âge d'aller au secondaire, en plus d'Atsimo Andrefana, les proportions les plus élevées sont observées à Melaky et à Ihorombe. Ces régions ont déjà affiché des taux élevés d'abandon au cours de la dernière décennie¹⁹. En termes de nombre, bien que la population d'enfants d'âge scolaire diffère selon les régions, on retrouve presque toujours le plus grand nombre d'enfants non scolarisés à Atsimo Andrefana (voir Tableau A7

5.3 Enfants en situation d'handicap²⁰

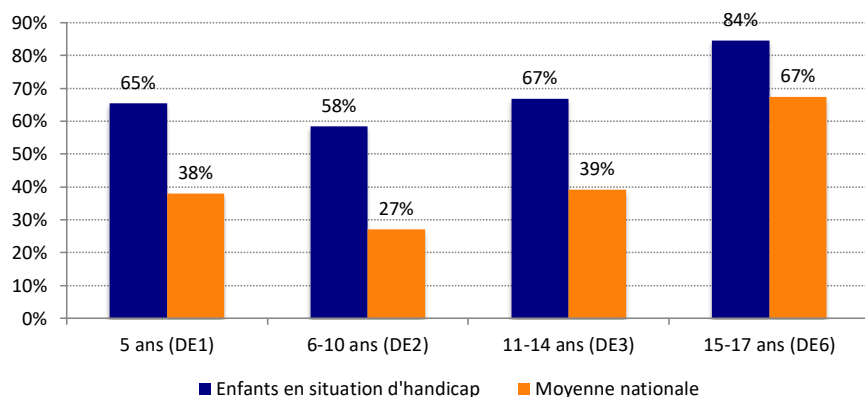
Les enfants en situation d'handicap sont également plus enclins à être hors de l'école. Les estimations sont basées sur les données du recensement. Il en ressort que 65% des enfants en situation d'handicap et âgés de 5 ans en début de l'année scolaire 2017-2018 ne fréquentent pas l'école, alors que la moyenne nationale est de 38%. Plus de la moitié des enfants en situation d'handicap en âge d'aller au primaire n'y sont pas, presque 30 points de pourcentage de plus que la moyenne nationale. La différence reste importante au niveau des enfants âgés de 11 à 14 ans. Pour les jeunes en situation d'handicap en âge d'aller au second cycle du secondaire, plus de 80% sont hors de l'école. La plupart de ces enfants non

¹⁹ World Bank (2013), "Madagascar, Primary Education in Times of Crisis"

²⁰ A partir du questionnaire du RGPH-3, un enfant est en situation d'handicap s'il soit aveugle, sourd, muet, en handicap de membre supérieur ou membre inférieur, en handicap mental ou autre.

scolarisés n'ont jamais été à l'école : 90% des enfants de 5 ans non scolarisés, 83% des 6 à 10 ans, 64% des 11 à 14 ans, et 52% des jeunes de 15 à 17 ans.

Figure 23 : Proportions des enfants en situation d'handicap hors de l'école comparées à la moyenne nationale, par groupe d'âge scolaire (âge en début de l'année scolaire)

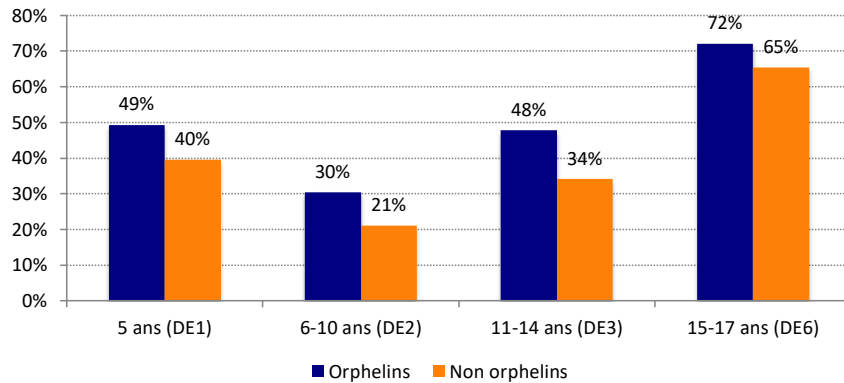


Source : RGPH-3, 2018

5.2 Enfants orphelins

Les enfants orphelins de père ou de mère ou des deux parents sont également plus susceptibles d'être non scolarisés. Près de la moitié des orphelins de 5 ans ne fréquentent pas ni le pré-primaire, ni l'école primaire. Pour les orphelins qui sont en âge d'aller au primaire, 30% ne fréquentent aucune structure éducative, comparativement à 21% pour les enfants non-orphelins (Figure 24). Les proportions des enfants orphelins hors de l'école restent élevées pour les plus âgés.

Figure 24 : Proportion des enfants orphelins hors de l'école par groupe d'âge scolaire



Source : MICS 2017-2018

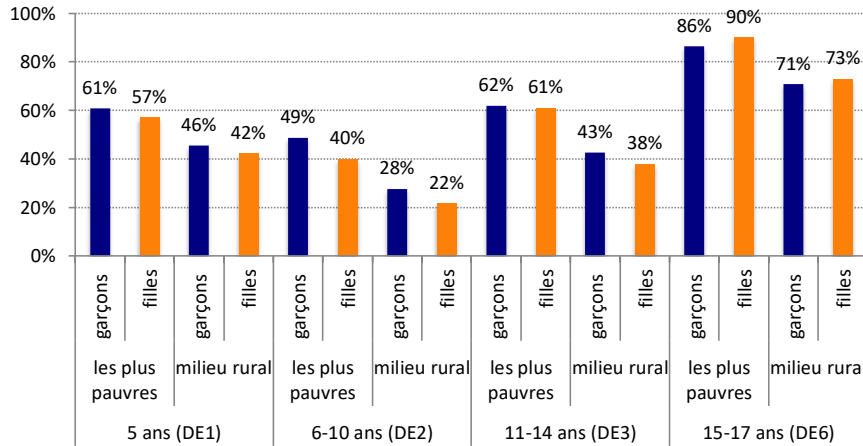
5.6 Combinaison des caractéristiques : garçons et filles en milieu rural et en situation de pauvreté

En examinant les différentes caractéristiques des enfants non scolarisés, les garçons en milieu rural et les garçons appartenant aux ménages les plus pauvres sont les plus désavantagés au regard des enfants en âge d'aller au préscolaire ou au primaire (Figure 25). Par contre, pour les enfants plus âgés, de 15 à 17 ans, ce sont les filles en milieu rural et les filles issues des ménages pauvres qui sont les plus enclines à être non scolarisées. En effet, 61% des garçons âgés de 5 ans appartenant aux ménages les plus pauvres ne fréquentent pas l'école en 2017-2018, et près de 46% des garçons en milieu rural. Pour les garçons pauvres en âge d'aller au primaire, un peu moins de la moitié restent hors de l'école. Parmi eux, 81% ne sont jamais allés à l'école et 19% ont abandonné l'école. Les proportions des enfants non scolarisés augmentent à nouveau pour les garçons pauvres ou vivant en milieu rural, et en âge d'aller au 1^{er} cycle du secondaire. En revanche, pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans, plus de 90% des filles appartenant aux ménages pauvres ne fréquentent pas l'école, et près de 73% des filles en milieu rural. Ceci résulte d'un fort taux d'abandon scolaire.

Commented [BG18]: Pas clair:

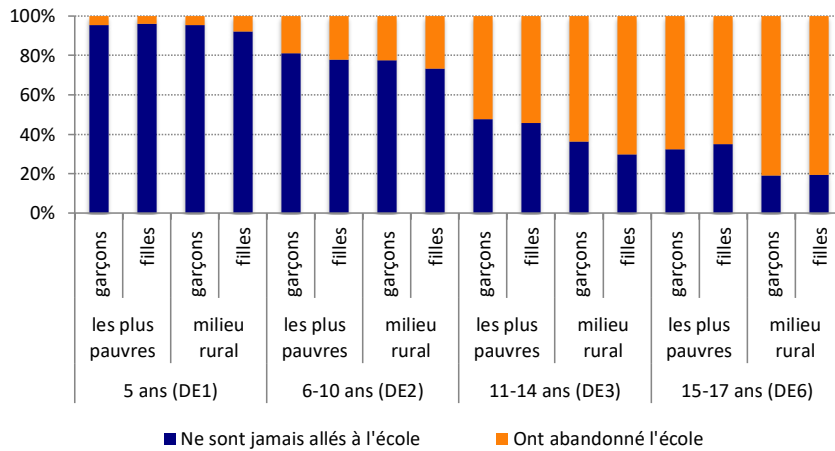
- 1) est ce que 61% des garçons au niveau national? Desquels 46% sont en milieu rural ou alors que
- 2) 46% des garçons issus des ménages pauvres vivant en zone rurale ne fréquentent pas...

Figure 25 : Proportion des enfants non scolarisés par groupe d'âge scolaire, selon le genre en milieu rural et en situation de pauvreté



Source : MICS 2017-2018

Figure 26 : Distribution des enfants non scolarisés, par groupe d'âge scolaire, selon le genre en milieu rural et en situation de pauvreté



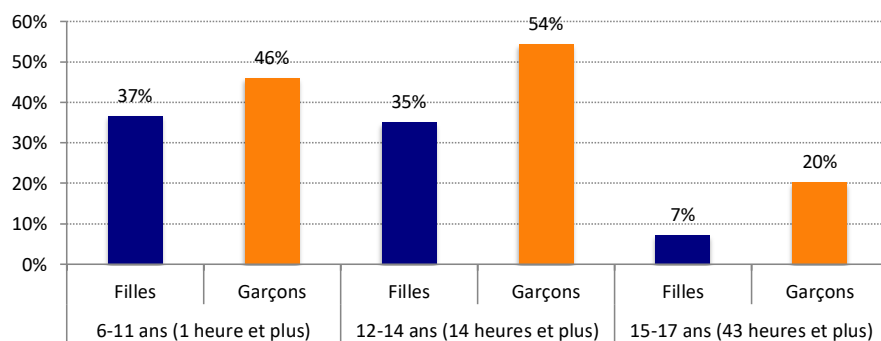
Source : MICS 2017-2018.

5.7 Les enfants non scolarisés et le travail des enfants

Le travail des enfants dans la méthodologie du MICS est limité aux activités économiques ou aux tâches domestiques exercées une semaine avant l'enquête (août-novembre 2018), ce qui correspond à des périodes de vacances scolaires. Il serait alors indiqué de considérer que les enfants qui n'ont pas été scolarisés en

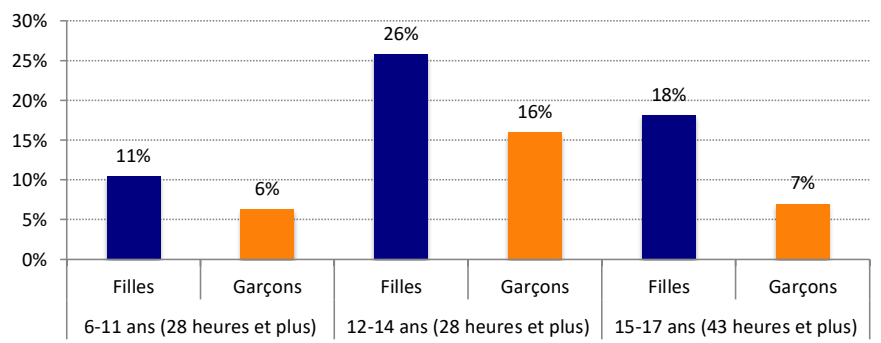
2017-2018 et ont aussi exercé du travail des enfants²¹ durant la semaine précédant l'enquête donnerait une bonne estimation du nombre d'enfants impliqués au travail. Il en ressort que les garçons, quelque soient leur tranche d'âge, sont plus susceptibles d'exercer des activités économiques que les filles. Par contre, les filles sont plus susceptibles d'effectuer des tâches domestiques que les garçons.

Figure 27 : Proportion des enfants non scolarisés exerçant des activités économiques par groupe d'âge (âge révolu en 2018)



Source : MICS 2017-2018

Figure 28 : Proportion des enfants non scolarisés exerçant des tâches domestiques par groupe d'âge (âge révolu en 2018)



Source : MICS 2017-2018

Commented [BG19]: Mettre les deux graphiques à la même échelle des ordonnées :c-à-d adopter une même graduation de 5% ou 10%

²¹ Selon la méthodologie de l'indicateur MICS, étant considéré comme travail des enfants, si au cours de la semaine précédant l'enquête l'enfant a effectué des activités économiques au moins : 1 heure pour les 5-11 ans, 14 heures pour les 12-14 ans, et 43 heures pour les 15-17 ans. Etant considéré comme travail des enfants, si au cours de la semaine précédant l'enquête l'enfant a effectué des tâches domestiques d'au moins : 28 heures pour les 5 à 14 ans ou 43 heures pour les 15-17 ans.

6. Analyse des facteurs de demande et d'offre entravant la scolarisation des enfants

Ce chapitre se focalise sur les facteurs de demande et d'offre éducative qui entravent ou limitent l'accès à l'éducation des enfants. Du côté de la demande, plusieurs facteurs peuvent expliquer l'exclusion scolaire, notamment les difficultés économiques du ménage (faiblesses des revenus, chocs négatifs de revenu), les problèmes de santé de l'enfant ou du ménage (en situation d'handicap, maladie), les facteurs culturels (travail des garçons, mariages précoces des filles), la faible valorisation des études ou d'autres caractéristiques du ménage. Du côté de l'offre, plusieurs facteurs peuvent également influencer l'exclusion scolaire, tels que les coûts directs et indirects des études, l'insuffisance des établissements scolaires et la longue distance pour aller à l'école, la faible qualité de l'éducation liée au niveau d'éducation des enseignants ou les pratiques pédagogiques. Entre l'offre et la demande, certains facteurs sont liés et s'influencent, notamment entre les difficultés économiques des ménages et les coûts des études, entre la faible valorisation des études par les ménages ou la faible qualité de l'éducation.

6.1 Les facteurs d'exclusion scolaire relevant du ménage

6.1.1 Difficultés économiques et pauvreté

Les difficultés économiques des ménages apparaissent comme la première explication des parents pour justifier la non-scolarisation des enfants. Selon les données de l'enquête MICS 2018, basées sur un échantillon d'enfants de 5 à 17 ans, les réponses données pour expliquer la non-fréquentation de l'enfant à l'école (jamais fréquenté l'école) peuvent se décliner entre les facteurs liés à l'enfant, au ménage, à l'école ou à l'environnement. Près de 52% des réponses citent les difficultés économiques et pauvreté comme étant la principale raison justifiant la non-scolarisation de l'enfant (Tableau 6). La deuxième raison communément évoquée est liée à l'offre éducative : le manque d'école à proximité (23%). La troisième raison qui est éventuellement liée en partie à l'éloignement de l'école est l'âge de l'enfant, jugé trop jeune pour aller à l'école (17%). L'absence d'acte de naissance est également mise en avant (6%). Le handicap de l'enfant est cité, avec 3% des réponses.

Commented [BG20]: Quell environnement? Vous avez déjà citer le ménage et le milieu scolaire. Veuillez donc préciser

Tableau 6 : Raisons les plus fréquentes évoquées par les ménages pour les enfants âgés de 5 à 17 ans n'ayant jamais été à l'école

	Ensemble	Garçons	Filles
Difficultés économiques et pauvreté	51.6%	53.9%	48.8%
Ecole trop éloignée ou inexistante	22.5%	20.7%	24.7%

Trop jeune ou trop âgé pour aller à l'école	17.0%	17.1%	16.9%
Absence d'acte de naissance	5.5%	4.1%	7.3%
Etudes trop difficiles	4.9%	5.9%	3.7%
Handicap mental ou physique	3.3%	4.1%	2.3%
Insécurité	2.8%	1.8%	4.1%
Etudes improductives	1.9%	2.2%	1.5%
*Mariage	0.7%	0.2%	1.2%
*Contenu des études non adaptés	0.6%	0.7%	0.6%
Autres raisons	6.2%	5.5%	7.0%

Source : MICS 2017-2018

Note : *observations inférieures à 25

Les considérations financières et la pauvreté des ménages ont été les principaux facteurs de la non-scolarisation et de l'abandon scolaire à Madagascar²². Ces difficultés seraient beaucoup plus accentuées quand elles sont associées à des problèmes familiaux (famille recomposée, enfant vivant avec tuteur, famille monoparentale ou famille nombreuse). Les parents étant dans de telles situations trouvent lourdes à supporter les dépenses liées à la scolarité et tendent à y renoncer en l'absence de palliatifs soutenables ou lorsque leur motivation à concéder des sacrifices manque de vigueur²³.

6.1.2 Faible perception des avantages de l'éducation et arbitrage entre travail et étude

La faible perception des avantages directs de l'éducation par les ménages peut également entraver la scolarisation des enfants. Dans certains cas, bien que les parents perçoivent les avantages de l'éducation, ils éprouvent en même temps un attachement aux valeurs traditionnelles, notamment les activités agricoles et d'élevage dans les sites ruraux. Cet attachement leur fait craindre que les études puissent détourner leurs enfants de l'agriculture et de leur localité. Ces raisons expliquant le manque d'attachement et de motivation de certains parents vis-à-vis des études relèvent, également de la focalisation de certains parents sur le gain immédiat d'argent au détriment des études, aboutissant à la normalisation de l'absence des enfants en pleine période scolaire ou du travail des enfants²⁴. Dans le Sud de Madagascar, à Amboasary-Atsimo (région d'Anosy) et à Betioky (région d'Atsimo-Andrefana) l'abandon est plus souvent justifié par le travail des enfants et le besoin de main d'œuvre familiale : en 2012, 19% des élèves avaient abandonné l'école pour le travail dans ces deux localités²⁵. La forte prévalence de l'analphabétisme peut également être un facteur de la perception négative de

²² World Bank (2013), "Madagascar, Primary Education in Times of Crisis"

²³ Rohen d'Aiglepierre, 2012 : "Exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar". En collaboration avec l'équipe de Focus Development Association. UNICEF

²⁴ Ibid.

²⁵ World Bank, 2013, "Primary Education in times of crisis".

l'école. Les parents qui sont peu ou moins instruits sont plus susceptibles de ne pas envoyer leurs enfants à l'école²⁶.

6.1.3 Scolarisation en faveur des filles et rôle des garçons dans les activités agricoles et héritage familial

Les résultats des travaux d'Aiglepierre en 2012 avancent que différents facteurs peuvent expliquer cette tendance à Madagascar à encourager la scolarisation des filles que les garçons. Ils peuvent lier : (i) à la crainte que les études ne détournent les enfants de sexe masculin des activités agricoles et par ricochet, de leur localité d'origine ; (ii) à une plus grande opportunité de travail offerte aux garçons ; (iii) l'accès des garçons à l'héritage immobilier dans certaines régions (Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Andrefana), contrairement aux filles. Dans ce dernier cas, investir en éducation pour les filles est considéré comme un moyen d'assurer l'indépendance financière des filles dans leur vie familiale future. Bien que les garçons soient scolarisés, les parents tendent à les considérer comme une main d'œuvre gratuite dans leurs activités agricoles ou dans le gardiennage des troupeaux, les amenant à s'absenter fréquemment. Toutefois, cet avantage en faveur de la scolarisation des filles ne semble pas perdurer puisque leur scolarisation ne serait incitée que jusqu'à leur mariage. Ceci pourrait expliquer les proportions élevées des jeunes filles non scolarisées, âgées de 15 à 17 ans, précédemment constaté dans le chapitre 4.

6.1.4 Mariage précoce des filles

Selon les données du MICS 2018, 2 filles sur 5 se marient ou entrent en union conjugales avant l'âge de 18 ans, faisant Madagascar l'un des pays où le taux de mariage des enfants est des plus élevées. Ces mariages précoces sont des sources d'abandon scolaire pour les filles. Cinq régions présentent des proportions élevées de mariage d'enfants : Atsimo-Andrefana (66%), Atsinanana (60%), Melaky et Sofia (54%), et Betsiboka (51%). Dans certains établissements scolaires, les grossesses précoces sont également la cause de renvoi des filles²⁷.

6.1.5 Les difficultés à envisager la scolarisation des enfants en situation d'handicap

La scolarisation des enfants en situation d'handicap dans un milieu scolaire classique reste confrontée aux doutes venant autant des parents que des enfants eux-mêmes. Les enfants éprouvent un complexe par rapport à leur handicap et anticipent par avance les attitudes discriminatoires. Du côté des parents, les

²⁶ UNICEF, 2014 : "L'enfance à Madagascar : une promesse d'avenir. Analyse de la situation de la mère et de l'enfant".

²⁷ UNICEF, 2014 : "L'enfance à Madagascar : une promesse d'avenir. Analyse de la situation de la mère et de l'enfant".

principaux obstacles résident dans : (i) la remise en question de l’aptitude du personnel enseignant dans le milieu scolaire classique à prendre en charge leurs enfants et à assurer leur sécurité ; (ii) l’insuffisance des infrastructures d’accueil à l’école aux besoins de l’enfant; (iii) la considération de la scolarisation des enfants en situation d’handicap comme une perte de temps et d’investissement, leur possibilité d’accès à un emploi restant un problème ; ce qui les amène d’ailleurs à les orienter vers les formations professionnelles ; (iv) le sentiment de honte face au handicap de leur enfant, rendant difficile l’acceptation de leur droit de scolarisation²⁸.

6.2 Les facteurs d’exclusion scolaire relevant de l’offre éducative

6.2.1 Les coûts de l’éducation

Les coûts de l’éducation influencent la scolarisation des enfants. Les dépenses scolaires des ménages par élève augmentent avec le niveau d’éducation. En 2011-2012²⁹, elles s’élèvent en moyenne à 12,2 dollars au primaire public, et le coût est 4,8 fois plus élevé dans le privé (Tableau 7). Les fournitures scolaires et les droits de scolarité constituent les dépenses les plus importantes au primaire public, respectivement, 37% et 31% des dépenses, suivi des droits de scolarité (31%), des cotisations des parents d’élèves (FRAM) (11%) et des nourritures (8%). Le préscolaire est en moyenne deux fois plus coûteux que l’enseignement primaire. Les dépenses au 1^{er} cycle du secondaire s’élèvent à 22 dollars dans les collèges publics. Le secteur privé est réservé aux enfants les plus favorisés, avec un coût moyen par enfant et par an de 80 dollars. Les coûts augmentent dans les niveaux supérieurs. Ces niveaux élevés de dépenses des ménages expliquent en partie l’abandon des élèves, en particulier pour les enfants issus des couches les plus défavorisées de la population³⁰.

Tableau 7 : Estimation des dépenses scolaires des ménages par élève, par niveau d’éducation et par type d’établissement, en 2011-2012 (en dollar)

Niveau d’éducation	Public	Privé	Moyenne
Préscolaire	12,3	69,3	43,7
Primaire	12,2	58,6	21,6
1 ^{er} cycle du secondaire	22,0	80,0	40,1
2 nd cycle du secondaire	32,2	105,2	63,4
Enseignement supérieur	35,8	156,9	75,4
Formation professionnelle	19,9	85,7	73,3

²⁸ Rohen d’Aiglepierre, 2012 : “Exclusion scolaire et moyens d’inclusion au cycle primaire à Madagascar”. En collaboration avec l’équipe de Focus Development Association. UNICEF

²⁹ L’enquête nationale sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement à Madagascar de 2012-2013 est la dernière enquête renseignant les coûts de l’éducation au niveau des ménages.

³⁰ MEN, MEFTP et MESupRES, (RESEN), 2016

Ensemble	15,2	72,7	30,1
----------	------	------	------

Source : Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement à Madagascar, 2012-2013

Note : pour 1\$ = 2195 Ariary cours moyen 2012, World Development Indicators, Banque Mondiale

6.2.2 Eloignement de l'école

On peut penser qu'une des raisons pour lesquelles les parents déclarent que leurs enfants sont très jeunes pour aller à l'école, est liée à l'éloignement de celle-ci par rapport au domicile parental, qui constitue un problème d'offre. Le facteur géographique de la localisation de l'école, distance et/ou temps que doit mettre l'enfant pour se rendre à l'école par rapport à sa résidence, est donc décisif pour l'accès à l'école. Selon la dernière enquête nationale sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2012-2013, près de 31% des enfants scolarisés âgés de 11 à 13 ans vivant en milieu rural se rendent à l'école à plus de 30 minutes de trajet, comparativement à 19% pour ceux du milieu urbain³¹. Selon l'analyse du dernier RESEN (année ?), les enfants qui font moins de 30 minutes de trajet pour aller à l'école ont plus de chances d'être scolarisés que les autres. De plus, en termes de rétention scolaire, la durée du trajet entre la résidence et l'école influence négativement le taux de survie à la dernière année du primaire : les élèves qui font un trajet plus de 30 minutes ont 38% de chances d'accéder à la dernière année du cycle, comparativement à 60% pour ceux ayant une distance inférieure à 30 minutes.

6.2.3 Ecoles primaires à cycle incomplet avec une discontinuité d'offre éducative

Les écoles à cycle incomplet avec une discontinuité éducative peuvent également influencer la rétention des enfants à l'école. En se basant sur les données administratives de 2017-2018, près de 80% des écoles primaires (publiques et privées) offrent les cinq années d'études composant l'enseignement primaire. Cependant, les 20% d'écoles restantes à cycle incomplet ne sont pas pour autant en situation d'insuffisance d'offre éducative. En effet, de nouvelles années d'études peuvent être ouvertes au fur et à mesure à l'école pour compléter le cycle, dans le cas des écoles communautaires des villages à très faible demande. A partir de deux années scolaires consécutives, les écoles présentant des discontinuités d'offre éducative peuvent être identifiées. Près de 11% des écoles primaires en 2017-2018 sont alors à cycle incomplet et n'assurent pas une continuité éducative en 2018-2019, c'est-à-dire que ces écoles ne sont pas parvenues à offrir le niveau supérieur aux élèves qu'elles ont scolarisés en 2017-2018 (Tableau 8). Cette discontinuité d'offre éducative peut contraindre les élèves à abandonner l'école s'ils ne peuvent pas changer d'école. Près de 301 mille élèves sont scolarisés dans

³¹ MEN, MEFTP et MESupRES, (RESEN), 2016

ces écoles à discontinuité éducative, ce qui représente 6 % des élèves en 2017-2018 (Tableau 9).

Tableau 8 : Distribution des écoles primaires selon les années d'études offertes en 2017-2018

Années d'études offertes	2017-2018	Continuité d'offre éducative en 2018-2019	Discontinuité d'offre éducative en 2018-2019	Sans aucune information en 2018-2019
Année 1	1,0%	0,8%	0,1%	0,1%
Années 1 et 2	2,9%	1,8%	0,9%	0,2%
Années 1, 2 et 3	8,2%	2,5%	5,2%	0,5%
Années 1, 2, 3 et 4	8,5%	3,1%	5,0%	0,4%
Les cinq années du primaire	79,5%	77,8%	-	1,7%
Total	100%	86,0%	11,2%	2,8%
Nombre d'écoles	32 805	28 223	3 678	904

Sources : basés sur les annuaires statistiques de 2017-2018 et 2018-2019

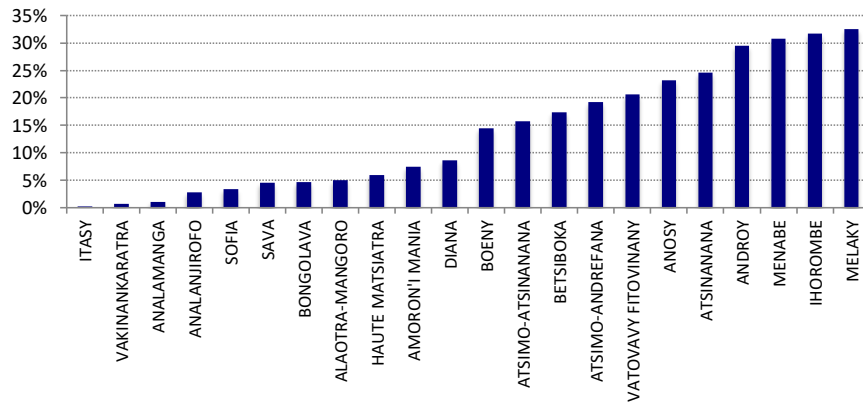
Tableau 9 : Distribution des élèves dans les écoles primaires selon les années d'études offertes en 2017-2018

Années d'études offertes	Nombre d'élèves en 2017-2018	Elèves dans les écoles à discontinuité éducative	
		Nombre	En pourcentage
Année 1	19 370	1 776	0,03%
Années 1 et 2	66 577	19 338	0,4%
Années 1, 2 et 3	211 748	133 633	2,7%
Années 1, 2, 3 et 4	248 252	147 033	3,0%
Les cinq années du primaire	4 314 941	-	-
Total	4 860 888	301 780	6,2%

Sources : basés sur les annuaires statistiques de 2017-2018 et 2018-2019.

Près du tiers des écoles primaires dans les régions de Melaky, Ihorombe, Menabe, Androy n'assurent pas une continuité d'offre éducative, et près de deux écoles sur dix dans les régions d'Atsimo-Andrefana, Vatovavy Fitovinany, Anosy et Antsinanana (Figure 29). La plupart de ces écoles à cycle incomplet ne présentent que les trois ou les quatre années du cycle primaire.

Figure 29 : Proportions d'écoles primaires à cycle incomplet avec une discontinuité d'offre éducative selon les régions, 2017-2018



Sources : calculs basés sur les annuaires statistiques de 2017-2018 et 2018-2019.

6.2.4 Caractéristiques des écoles primaires

Insuffisance d'enseignants, existence d'enseignants payés par les parents d'élèves (FRAM) non subventionnés et manque d'enseignants formés dans les écoles primaires publiques, insuffisance des salles de classe, des places assises et des manuels scolaires, manque de cantines scolaires ou de kits scolaires

Les abandons au niveau de l'enseignement primaire sont corrélés avec certaines caractéristiques de l'école. Afin d'analyser les variables d'offre éducative potentiellement explicatives des abandons au niveau des écoles primaires, un certain nombre de modèles économétriques par année d'étude ont été développés (voir annexe tableaux A8 et A9).

Il en ressort que les écoles primaires publiques sont plus susceptibles d'avoir des taux d'abandon plus élevés que les écoles privées. Dans les écoles primaires publiques, l'insuffisance des enseignants influence significativement l'abandon scolaire à tous les niveaux du cycle primaire. Selon les annuaires statistiques de 2017-2018, le ratio élèves-maitre se situe à 40 :1 en moyenne au niveau national, alors qu'au niveau des écoles publiques, il atteint en moyenne plus de 60 élèves par enseignant à Androy, à Anosy ou à Atsimo-Andrefana. De plus, les enseignants qui sont recrutés et payés par les parents (FRAM), et qui ne reçoivent pas de subventions par l'Etat influencent pertinemment l'abandon des élèves de la première année du primaire. Cette corrélation peut être liée au manque de formation de ces enseignants FRAM et à leur rémunération moins attrayante. Seulement 1% de ces enseignants FRAM non subventionnés disposent d'un diplôme pédagogique en 2017-2018. Ils vivent dans une certaine précarité, ce qui les amène souvent à exercer d'autres activités génératrices de revenus en parallèle

et n'encourage pas leur fidélisation³². Bien que leur rémunération soit faible, les cotisations attendues des parents peuvent être une source d'abandon scolaire des enfants issus des ménages en difficulté financière³³.

La faible proportion des enseignants ayant des diplômes pédagogiques reste un facteur déterminant des abandons scolaires à tous les niveaux du cycle primaire. Seulement près de 11% des enseignants des écoles publiques ont un diplôme pédagogique en 2017-2018, et cette proportion n'est que de 3 à 4% dans certaines régions, telles qu'Atsimo-Andrefana, Melaky, Androy ou Atsimo-Atsinanana.

L'insuffisance des salles de classes est également un facteur pertinent d'abandon scolaire des élèves. Le ratio élèves-salle de classe est significativement relié aux abandons des élèves de la première à la quatrième année du primaire. En 2017-2018, le ratio élèves-salle de classe est en moyenne de 44 au niveau national, mais il atteint plus de 62 élèves par salle en moyenne à Melaky, 69 à Atsimo-Andrefana et à Anosy, et 79 à Androy. L'insuffisance des salles de classe et des enseignants conduit les écoles à pratiquer la double vacation³⁴ des salles ou le double flux³⁵ et à développer des classes multigrades. Les résultats suggèrent que le recours à des classes multigrades influence pertinemment les abandons à tous les niveaux. La pratique de la double vacation ou de double flux des salles est aussi particulièrement reliée aux abandons des élèves de la première année du primaire. Ce résultat peut être lié au manque de formation pédagogique et de la tenue d'une telle classe par les enseignants. L'insuffisance des places assises détermine également l'abandon des élèves de la première année du primaire.

L'insuffisance de manuels scolaires de calcul ou de français pour les élèves est aussi un facteur significatif des abandons des élèves de la deuxième année. Le manuel scolaire de français joue également un rôle pertinent pour la rétention des élèves de la troisième année du primaire, où le français devient la langue d'enseignement à partir de cette année d'étude.

Quant aux autres équipements, l'existence de la cantine scolaire, particulièrement dans les zones à forte insécurité alimentaire diminue significativement les taux d'abandons scolaires à tous les niveaux. Selon les annuaires statistiques de 2017-

³² UNICEF, 2014 : "L'enfance à Madagascar : une promesse d'avenir. Analyse de la situation de la mère et de l'enfant".

³³ World Bank, 2013 : "Primary Education in times of crisis".

³⁴ Selon la définition dans la Fiche Primaire d'Enquête du Ministère de l'Education Nationale, une salle est utilisée à double vacation, si elle est utilisée par deux enseignants avec deux groupes d'élèves : où le premier groupe utilise la salle dans la matinée, et le deuxième groupe l'utilise dans l'après-midi.

³⁵ Selon la définition dans la Fiche Primaire d'Enquête du Ministère de l'Education Nationale, une salle est utilisée à double flux, si elle est utilisée par un enseignant avec deux groupes d'élèves : où le premier groupe utilise la salle dans la matinée, et le deuxième groupe l'utilise dans l'après-midi.

2018, près de 7% des écoles au niveau national ont bénéficié de la cantine scolaire, et elles atteignent plus de la moitié des écoles à Androy et 18% des écoles à Atsimo-Andrefana. En ce qui concerne les kits scolaires, ils diminuent significativement les taux d'abandon des élèves de la troisième et de la quatrième année.

6.2.5 Faible qualité des acquis scolaires

L'échec scolaire et la forte occurrence du redoublement découragent de nombreux enfants et entraînent des coûts supplémentaires pour les parents³⁶. Cet échec scolaire est lié à la faible qualité des acquis scolaires. En 2019, l'évaluation nationale des acquis des élèves de la 2^{ème} et de la 5^{ème} années du primaire révèle que le nombre moyen de mots correctement lus par minute est de 15 pour les élèves de la 2^{ème} année, ce qui est très loin du seuil minimal de compétence de 30 mots lus par minutes. Cette faible qualité d'apprentissage est appuyée par d'autres études, notamment le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des Ministres de l'Éducation (PASEC) 2015 et l'Évaluation nationale de la lecture dans les premières années en 2015. Le manque de formation et l'absentéisme des enseignants contribuent à la faiblesse des résultats scolaires des élèves. Plus de 80% des enseignants à Madagascar n'ont pas suivi de formation pédagogique formelle. L'enquête sur les Indicateurs de prestation de service (IPS) 2016 confirme que seul 1 enseignant sur 1 000 est parvenu à obtenir une notation combinée d'au moins 80% en mathématiques et français. L'insuffisance des manuels scolaires est également un facteur pertinent de cette faiblesse des résultats scolaires des élèves.

7. Survol des principales politiques et stratégies du gouvernement visant à inclure les enfants hors de l'école

Le Gouvernement de Madagascar a pris un bon nombre de mesures pour relever les défis qui empêchent une grande partie des enfants de fréquenter l'école. Ces initiatives ont ciblé les questions d'exclusion scolaire liées aux problèmes de demande et d'offre éducative.

7.1 Politiques et Stratégies visant à atténuer les effets négatifs des difficultés économiques des ménages et des coûts de l'éducation

Les obstacles financiers auxquels font face les parents étant l'un des facteurs de blocage les plus importants de la scolarisation des enfants. L'allègement des charges parentales et l'appui aux familles vulnérables par différentes actions

³⁶ UNICEF, 2014 : "L'enfance à Madagascar : une promesse d'avenir. Analyse de la situation de la mère et de l'enfant".

Commented [BG21]: Ceci n'était un des objectifs spécifiques de cette étape et pourrait faire objet d'une activité conjointe avec partenaires de l'éducation à Madagascar. Ce qui a été fait est un survol/ aperçu à mon avis.

figurent parmi les stratégies du MEN pour renforcer l'accès et l'équité au niveau de l'éducation fondamentale. Les transferts monétaires conditionnels liés à la fréquentation scolaire au primaire et au secondaire figure également parmi les programmes de filets sociaux de sécurité mis en place par le gouvernement de Madagascar.

7.1.1 Caisse-école

Les caisses écoles ont été versées annuellement et systématiquement par le Gouvernement de 2002 à 2009 auprès des écoles primaires publiques, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Education pour Tous en vue d'alléger les charges parentales³⁷ et suite à la suppression des frais d'inscription. Après la crise politique du pays, les subventions n'ont repris qu'en partie en 2010 avec l'aide de partenaires techniques et financiers. Les subventions aident à réduire les contributions parentales et à améliorer l'environnement d'apprentissage en donnant aux écoles des fonds de fonctionnement et l'entretien des écoles. Les clés de répartition de la caisse école viennent d'être changé en 2019, en tenant compte de la taille de l'école, les écoles situées dans les zones défavorisées, l'approche genre et la performance des écoles³⁸. Les subventions pour les écoles primaires proviennent des ressources propres internes de l'Etat et des financements extérieurs, notamment la Banque Mondiale³⁹, tandis qu'au niveau du 1^{er} et du 2nd cycle du secondaire, l'Etat est la seule source de financement.

7.1.2 Kits scolaires

Bien que les frais d'inscription dans les écoles primaires publiques soient supprimés, les autres frais liés à l'éducation peuvent être des facteurs de blocage pour les ménages. La dotation des kits scolaires aux élèves figure parmi les stratégies du MEN pour alléger les charges parentales et inciter l'inscription des élèves. Pour l'année scolaire 2020-2021, les élèves des écoles primaires publiques ont bénéficié des kits scolaires.

7.1.3 Cantine scolaire

Dans les documents-cadres de la politique du secteur éducation de Madagascar, l'alimentation scolaire est reconnue comme une des stratégies d'intervention visant à améliorer la performance scolaire dans les zones où la faible performance scolaire rime avec un fort taux d'insécurité alimentaire chronique ou saisonnière⁴⁰. La politique nationale d'alimentation scolaire 2017-2021 vise à élargir l'accès aux repas scolaires et au soutien complémentaire, à accroître la production et les achats

³⁷ MEN, MEFTP et MESupRES, (RESEN), 2016

³⁸ Arrêté interministériel 27863/2019

³⁹ Banque Mondiale, 2018 : « Projet d'Appui à l'Education de Base à Madagascar ».

⁴⁰ Banque Mondiale, SABER 2014.

locaux et à renforcer les capacités nationales d'alimentation scolaire conformément au Plan Sectoriel de l'Éducation 2018-2022.

Outre le Gouvernement malgache, les acteurs principaux en matière de cantine scolaires sont l'Office national de la Nutrition, le PAM, l'Agence adventiste d'aide et de développement, la JICA, le CRS ainsi que d'autres petites ONG et certaines entreprises privées. Il existe près de 300 cantines qui sont autogérées par les parents d'élève dans tout le pays. Près de 10% des élèves du primaire et du préscolaire bénéficient de la cantine scolaire, et il est prévu de maintenir ce pourcentage dont 5% seront pris en charge par le Gouvernement⁴¹. Si l'environnement favorable aux politiques de cantines scolaires s'est étoffé ces dernières années avec l'assistance technique du PAM, il manque un cadre politico-légal qui en assure la pérennité financière. Le PAM travaille constamment au renforcement de capacité au niveau institutionnel. Sa durabilité est cependant tributaire du manque des ressources financières du MEN pour la gestion et le suivi des cantines scolaires. La gestion actuelle des cantines scolaires au niveau des communautés ne permet pas d'envisager une pérennité des programmes au niveau communautaire⁴².

7.1.4 Transferts monétaires conditionnels liés à la fréquentation scolaire au primaire et au secondaire

Un programme de transferts monétaires conditionnels liés à la fréquentation scolaire au primaire et au secondaire fait partie des trois programmes de filets sociaux de sécurité mis en place par le gouvernement de Madagascar dans le cadre de la politique nationale de protection sociale (voir Encadré 3). Ce programme est sous la responsabilité du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, et sa mise en œuvre est assurée par le Fonds d'Intervention pour le Développement. Financé par la Banque mondiale depuis 2015, à hauteur de 11,5 millions de dollars et mis en place dans les cinq régions les plus vulnérables de Madagascar⁴³, le programme de transferts monétaires pour le développement humain (TMDH) verse une allocation mensuelle de 15 000 ariary (5 dollars) par ménage, sous réserve qu'il envoie les enfants à l'école primaire. Les ménages percevant 5 000 ariary (1,5 dollars) de plus par nombre d'enfants allant à l'école, pour soutenir les frais d'éducation. Le programme est aussi couplé à diverses activités sur l'hygiène, la nutrition et le développement cognitif des enfants. Complémentaire au TMDH depuis 2016, Let Us Learn (LUL) est financé par l'UNICEF, et vise à permettre la transition des enfants du primaire au secondaire et de les maintenir au secondaire, avec une allocation mensuelle de 10

⁴¹ MEN, MEFTP et MESupRES, « PSE 2018-2022 »

⁴² PAM, 2020 : "Evaluation décentralisée. Contribution des cantines scolaires aux résultats de l'éducation dans le Sud de Madagascar (2015 à 2019) : Une analyse de la contribution. »

⁴³ Atsimo Andrefana, Atsinana, Haute Matsiatra, Vakinankaratra et Vatovavy Fitovinany

000 Ariary (3 dollars). L'évaluation à mi-parcours du programme fait état d'un impact positif sur la fréquentation scolaire des bénéficiaires⁴⁴. Un don additionnel de la Banque Mondiale a été approuvé en 2019 pour les projets de filets sociaux de sécurité, dont le TMDH, et permet d'accroître le nombre de bénéficiaires. L'opération d'appui budgétaire « Investir dans le capital humain » de la Banque Mondiale incite également le Gouvernement malgache à créer une ligne budgétaire annuelle pour les activités prioritaires des programmes de filets sociaux de sécurité à partir de 2020⁴⁵. Le défi du Gouvernement malgache est de s'affranchir progressivement aux financements extérieurs pour la continuité et l'expansion du programme⁴⁶.

Encadré 3 : Stratégie Nationale pour la Protection Sociale

Elle vise à étendre la couverture de trois programmes de filets sociaux étatiques prioritaires pour atteindre 15% des personnes extrêmement pauvres d'ici 2025 :

- Le programme de transferts monétaires pour le développement humain (TMDH/LUL) offre des allocations mensuelles aux mères liées à la fréquentation scolaire des enfants au primaire ou au secondaire. Le programme a piloté des mesures d'accompagnement telles que l'éducation parentale et la stimulation précoce des jeunes enfants par des mères-leaders.
- Le programme de transfert d'Argent Contre Travail Productif (ACTP) fournit des emplois pendant la période de soudure pour des activités telles que le reboisement, la gestion des bassins versants et la production agricole. L'emploi est associé à une formation pour soutenir la productivité agricole, la gestion du bétail, le développement des petites entreprises ou la gestion financière. L'ACTP est priorisée dans les zones qui ont un potentiel agricole non exploité.
- Le programme de transfert monétaire FIAVOTA en faveur des ménages du Sud touchés par la sécheresse est un programme de transferts monétaires d'intervention d'urgence axé sur la nutrition pour les ménages touchés par la sécheresse El Niño dans le sud de Madagascar. Le programme offre des transferts monétaires mensuels aux ménages touchés par la sécheresse avec de jeunes enfants, ainsi que des services fournis par l'Office National de Nutrition (ONN). Le programme est en train d'être transformé en un programme de transfert d'argent permanent axé sur la résilience, calqué sur le TMDH.

7.2 Politiques et Stratégies liées à l'accroissement de l'offre éducative

7.2.1 Amélioration de l'accès au préscolaire

⁴⁴ Morey M. and Seigenfeld D., 2019: "Impact evaluation of UNICEF's Let Us Learn Cash Transfert Supplement Programme in Madagascar". Midline report. American Institutes for Research.

⁴⁵ World Bank, 2020: "Investing in Human Capital Development Policy Financing". Program Document.

⁴⁶ Celada, Elena, 2017 : "La protection sociale à Madagascar : le cas des programmes de transferts monétaires, capacité de réponse aux chocs et options pour l'harmonisation". Etude du groupe de travail CASH.

Afin d'améliorer l'accès des enfants de 5 ans au préscolaire, les objectifs du MEN dans le PSE est d'étendre des centres d'activités préscolaires dans les écoles primaires publiques et de mettre en place de nouvelles structures d'accueil en collaboration avec les communautés de base. Dans cette lignée, la Banque Mondiale finance la mise en place de 1000 espaces d'éveils communautaires dans des régions mal-desservies, et les différentes activités y afférentes, incluant la sensibilisation communautaire, la formation des éducateurs, la dotation des kits et manuels pédagogiques et des fonds de démarrage des espaces d'éveils communautaires. Toutefois, le budget accordé pour la mise en œuvre des programmes sur la petite enfance au niveau du MEN est largement insuffisant. Une grande proportion des classes préscolaires publiques fonctionne avec la cotisation des parents⁴⁷.

7.2.2 Construction d'écoles et de salles de classe

L'éloignement de l'école est l'une des raisons de la non-fréquentation scolaire des enfants. Pour améliorer l'accès et la rétention des élèves dans les zones défavorisées et en faveur des ménages démunis, le PSE envisage d'instituer un cycle d'éducation fondamentale de 9 ans avec trois sous-cycles de 3 ans. Cette nouvelle structure permettra aux élèves d'achever au moins la dernière année du deuxième sous-cycle de l'éducation fondamentale. L'objectif du PSE est d'accroître l'offre d'éducation tout en réduisant l'éloignement de l'école à travers la construction d'écoles. La planification des constructions se fonde sur les résultats des travaux de carte scolaire à réaliser au niveau de chaque circonscription scolaire, qui restent en cours. Près de 619 nouvelles salles au niveau des deux premiers sous-cycles sont à construire et plus de 2300 salles pour le troisième sous-cycle. Afin de réduire le coût des constructions, presque la moitié de celles-ci sera confiée aux collectivités locales décentralisées et le quart sera réalisé selon l'approche maîtrise d'ouvrage déléguée et les autres constructions financées sur recettes propres de l'Etat. Ces constructions restent un grand chantier. Les partenaires techniques et financiers soutiennent le MEN dans la mise en œuvre de ces objectifs et de la réhabilitation des salles existantes, notamment la Banque Mondiale, JICA et l'UNICEF.

7.2.3 Recrutement des enseignants

En 2011-2012, les enseignants FRAM payés par les parents d'élèves représentaient plus de 70% des enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire. Depuis 2014, le gouvernement a organisé un système de recrutement des enseignants FRAM sous forme de contractuels de l'Etat, afin d'améliorer la situation des enseignants et de réduire les charges parentales. De 2014 à 2017, près

⁴⁷ MEN, MEFTP et MESupRES, « PSE 2018-2022 »

de 10 000 enseignants FRAM par an ont été recrutés, et près de 2 100 en 2018 et 6 450 en 2019. En 2019, 21% des enseignants du primaire restent des enseignants FRAM non subventionnés par l'Etat, et 35% sont des enseignants FRAM subventionnés.

7.3 Politiques et Stratégies liées à l'éducation inclusive

7.3.1 Cours de Remise à Nouveau (CRAN)

Dans le cadre de l'éducation inclusive, le MEN a initié, avec l'appui de l'UNICEF, depuis 2014 une stratégie visant à mettre en œuvre un Programme de réinsertion scolaire des enfants et des jeunes déscolarisés en développant le CRAN pour les réintégrer à l'école. Les CRAN sont des cours particuliers de remise à niveau de deux mois avant la rentrée scolaire, destinés à des enfants et jeunes âgés de 7 à 15 ans, qui ont abandonné fraîchement (si possible pas plus d'un an) l'école primaire ou le premier cycle du secondaire. Une campagne de scolarisation est organisée tous les ans avec une forte mobilisation des parents, de la communauté et des écoles. Des modules de formation et un guide sont disponibles pour les enseignants en matière de CRAN, et des kits sont destinés aux enfants qui suivent le programme. Des livrets d'auto-apprentissage et des autocorrections peuvent être utilisés par les jeunes du CRAN au niveau du premier cycle du secondaire. Ce programme a été expérimenté dans une région en 2013, et a été étendu dans plus de la moitié des circonscriptions scolaires à Madagascar en 2014-2015. Il a touché plus de 80 000 enfants en 2015 et 2016, dont près de 90% ont été réinsérés⁴⁸. Ce programme est intégré dans le Plan Sectoriel de l'Education 2018-2022 (voir Encadré 4).

Encadré 4 : La politique générale de l'éducation inclusive

La politique générale de l'éducation inclusive a été consignée dans un décret daté de 2009⁴⁹ par le Ministère de l'Education Nationale (MEN). Le principe retenu est que l'éducation inclusive « consiste à favoriser l'accès à la scolarisation dans le système éducatif formel de tous les enfants à besoins spécifiques pour des raisons de santé (handicap physique, sensoriel, mental), pour des raisons socio-économiques, géographiques, culturels et pour des difficultés d'apprentissage ». La mise en place de cette éducation inclusive relève du MEN en donnant la priorité aux groupes défavorisés, tels que les enfants ayant des difficultés d'apprentissage, les enfants orphelins ou exclus de la société, les enfants issus des familles nécessiteuses, les enfants travailleurs, les enfants en situation d'handicap et les enfants des zones enclavées. Un document de cadrage de l'Education Inclusive à Madagascar a été élaboré en 2016 par le MEN. La mise en application du décret et la vulgarisation de la politique de l'éducation inclusive, ainsi que la sensibilisation de la population restent un grand chantier. A terme, ce document

⁴⁸ MEN, MEFTP et MESupRES, « PSE 2018-2021 »

⁴⁹ Décret 2009-1147, Document de Cadrage sur l'Education Inclusive à Madagascar

servira à élaborer le Document National de Stratégie de l'Éducation Inclusive. Une plateforme nationale de l'éducation inclusive a été instaurée, et sert de champ de dialogue et de réflexion sur l'avancée de la politique.

Dans le Plan Sectoriel de l'Éducation (2018-2022), l'éducation inclusive vise : (i) à réduire progressivement les entrées tardives, (ii) à accueillir dans les cours de remise à nouveau (CRAN) 22% du flux des déscolarisés issus des quatre premières années du primaires, (iii) à accueillir 20% des jeunes déscolarisés issus du premier cycle du secondaire, (iv) à accueillir 15% des enfants présentant des déficiences légères ou moyennes dans le système formel et 15% des enfants présentant des déficiences lourdes ou profondes dans des établissements spécialisés. Les axes stratégiques tournent autour de la sensibilisation et de l'identification des exclus, de la formation des enseignants en charge du CRAN et des classes accueillant les enfants en situation d'handicap, de la mise en œuvre du CRAN, du renforcement des compétences des encadreurs locaux, de la campagne de recensement des exclus. La mise en place des plates-formes régionales et locale, des comités intersectoriels et interne, ainsi que la création de la base de données actualisée et fiable sur l'éducation inclusive restent à concrétiser par le MEN.

7.3.2 Promotion de l'éducation de qualité des enfants en situation d'handicap

Dans la lignée des axes stratégiques de l'éducation inclusive dans le Plan Sectoriel de l'Éducation, le MEN en collaboration avec les partenaires techniques et financiers a lancé le processus d'harmonisation des outils existants liés à la pédagogie inclusive. En 2019-2020, près de 2956 enseignants et encadreurs locaux ont bénéficié de la formation sur les pédagogies inclusives. L'UNICEF appuie également le MEN sur le dispositif de CRAN pour les enfants en situation d'handicap dans les 22 régions, et la visite médicale des élèves dans la région pilote d'Androy depuis 2018.

7.3.3 Centre de Formation Professionnelle des Personnes en Situation d'Handicap

Depuis 2010, un centre de formation professionnelle des personnes en situation de handicap⁵⁰, qui est un établissement public à caractère administratif, a été créé sous la tutelle technique du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Ce centre dispense une formation professionnelle gratuite d'une durée d'un an pour les jeunes en situation d'handicap moins de 15 ans, mais également les enfants défavorisés et déscolarisés reconnus par le fokontany⁵¹. Actuellement, la capacité d'accueil reste limitée autour de 130 apprenants par an à Antananarivo, mais trois autres centres régionaux⁵² ont été

⁵⁰ Décret 2010/0127

⁵¹ Le fokontany est la collectivité décentralisée de base à Madagascar.

⁵² En plus d'Antananarivo, Sambava a un centre régional de formation professionnelle des personnes en situation d'handicap, tandis que Tuléar et Mahajanga a chacun un centre régional de formation professionnelle des personnes vulnérables.

nouvellement créées. Contrainte de cette capacité d'accueil, les jeunes en situation d'handicap sont admis en priorité dans les centres.

7.4 Stratégies d'Alphabétisation des enfants de 11 à 14 ans et des adultes plus de 15 ans

Les actions d'alphabétisation des adultes et des jeunes sont réalisées en grande partie par des associations et des ONG. En 2016, les actions du MEN ont concerné 0,29% de la population totale analphabète⁵³. Différentes méthodologies d'alphabétisation ont été déjà développées par ces associations, et qui ont fait leurs preuves⁵⁴. Pour les enfants et jeunes moins de 15 ans, les programmes d'alphabétisation leur permettent d'intégrer le primaire ou de passer directement l'examen officiel de la fin du cycle primaire. Le MEN octroie des subventions annuelles aux nombreuses associations membres de la Plateforme des Associations chargées d'ASAMA⁵⁵ (Action Scolaire d'Appoint pour les Malgaches Adolescents) et de POST-ASAMA. Selon les objectifs du Plan Sectoriel de l'Education 2018-2022, une campagne de sensibilisation de la communauté est une des axes de stratégie de l'alphabétisation. Ces actions de sensibilisation et d'alphabétisation peuvent avoir une forte valeur ajoutée pour améliorer la valorisation des études par les ménages, et ainsi les encourager à y inscrire leurs enfants. Le MEN vise également à accroître et diversifier l'offre d'apprentissage destinée aux analphabètes et aux déscolarisés, par l'implantation progressive de sites d'alphabétisation avec financement partagé entre l'Etat et les associations⁵⁶. Deux niveaux d'alphabétisation pour les 11 à 14 ans seront instaurés : l'alphabétisation Niveau 1 qui a un profil de sortie équivalent à la 3ème année du primaire, et l'Alphabétisation Niveau 2 qui a un profil de sortie équivalent à la 1ère année du premier cycle du secondaire. Ils peuvent être ainsi insérés ou réinsérés dans l'équivalent de la quatrième année du primaire ou la deuxième année du 1^{er} cycle du secondaire s'ils désirent poursuivre leurs études. La création de la base de données dynamiques sur les offres et les demandes d'alphabétisation

⁵³ MEN, MEFTP et MESupRES, « PSE, 2018-2022 »

⁵⁴ Le programme ASAMA a par exemple remporté le prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation en 2015

⁵⁵ Le programme a initialement trois niveaux différents. Le pré-ASAMA, d'une durée de deux mois, est conçu pour les enfants de 8 à 10 ans qui n'ont jamais été à l'école, et où à la fin du programme, ils peuvent intégrer la deuxième année du primaire. L'ASAMA, d'une durée de 10 mois, est conçu pour les enfants plus de 11 ans qui ont abandonné l'école ou ont suivi le pré-ASAMA. A la fin du programme, ils peuvent passer directement l'examen officiel de la fin du cycle primaire. Le post-ASAMA est composé de trois options : les jeunes qui ont réussi l'examen de la fin du cycle primaire et l'entrée à la première année du secondaire, les jeunes qui n'ont pas passé l'examen et réintégreront la fin du cycle primaire, et les jeunes trop âgés pour entrer à la première année du secondaire qui bénéficieront de six mois de formations techniques et professionnelles.

⁵⁶ Près de 58% des analphabètes de 11 à 14 ans pris en charge par les associations non subventionnées, 23% par les associations subventionnées, et 20% par le MEN (PSE, 2018-2022)

reste à développer, ainsi que le recensement et l'encadrement des actions des différents intervenants, et l'effectivité du système de suivi et d'évaluation.

7.5 Politiques et Stratégies liées à l'amélioration de la qualité de l'éducation

7.5.1 Formation des enseignants

Pour répondre au défi de la qualité des apprentissages, une des stratégies du MEN est d'améliorer la qualification des enseignants et de l'encadrement. Les partenaires techniques et financiers l'appuient dans la mise en œuvre de la formation et de l'amélioration des pratiques des enseignants pour un meilleur enseignement de la lecture et des mathématiques dans les deux premières années du primaire, de la formation des enseignants non certifiés. Le renforcement académique en français et en mathématiques des certains enseignants contractuels des trois dernières années du primaire est également prévu. L'Institut National de Formation Pédagogique est largement appuyé par les partenaires dans l'élaboration des programmes de formation des enseignants, la formation des formateurs d'enseignants et la certification des enseignants. Pour assurer une meilleure supervision et un suivi des enseignants, les encadreurs locaux et les directeurs d'école bénéficieront également de formation et de renforcement de compétences.

7.5.2 Révision du curriculum et matériels didactiques et pédagogiques

La révision du curriculum est également cruciale pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, et suivant la réforme éducative. Les partenaires techniques et financiers appuient aussi largement le MEN dans cette révision du curriculum. Ils fournissent une assistance technique pour la conception des programmes scolaires du cycle fondamental pour toutes les disciplines, et l'élaboration et la distribution d'un ensemble de manuels scolaires pour chaque élève et un ensemble de guides pour chaque enseignant afin de soutenir la mise en œuvre du nouveau programme scolaire.

7.6 Stratégie Nationale de Lutte contre le Mariage d'Enfants

Madagascar a adopté une stratégie nationale de lutte contre le mariage d'enfants, qui a pour but de réduire le mariage d'enfants de 41% en 2017 à 21% en 2024. En outre, la Politique nationale de protection de l'enfance est en cours d'élaboration et en attendant son efficacité, le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) mène une campagne de sensibilisation au niveau régional pour lutter contre les mariages précoces et encourager les communautés à signer un engagement à contribuer à ce combat à travers leurs chefs traditionnels. Le cadre général de la protection de l'enfance couvrirait non

seulement le mariage des enfants, mais également, la violence contre les enfants, l'état civil, la traite et le travail des enfants.

8. La pandémie COVID-19 et les réponses du gouvernement dans le secteur de l'éducation

Suite à la pandémie du COVID-19, le Gouvernement de Madagascar a fermé tous les établissements scolaires sur l'ensemble du territoire national à partir du 20 mars jusqu'au 22 avril 2020. Les élèves en classe d'examen sont retournés à l'école suite à l'assouplissement des mesures de confinement. Les examens ont été reportés au mois de septembre et d'octobre 2020. Pour assurer la continuité de l'apprentissage face à la fermeture des écoles causées par le COVID-19, le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Technique et Professionnelle⁵⁷ a élaboré des mesures d'atténuation stratégiques visant à (i) assurer la continuité de l'éducation à domicile pendant la période de confinement induite par la pandémie ; (ii) préparer la réouverture des classes après le confinement ; et (iii) renforcer la résilience du système face aux éventuelles pandémies auxquelles le pays pourra être confronté. Les différents partenaires techniques et financiers viennent appuyer le Ministère pour la mise en œuvre de ces stratégies.

8.1 Réponses immédiates à l'arrêt des services éducatifs

La répartition inégale de l'accès aux technologies de l'information et de la communication nécessite une approche à plusieurs volets pour assurer la continuité. A Madagascar, près de la moitié de la population adulte a accès à la radio, alors que seulement un quart de la population a accès à la télévision et 13 % de la famille ont accès à l'internet à la maison. Le support radio a donc été privilégié aussi largement que possible. Le plan pour les programmes radio permet également de diffuser et de rediffuser rapidement le contenu et peut intégrer des directives pédagogiques ainsi que des messages pour guider les parents afin de faciliter l'apprentissage à domicile.

8.1.1 Emissions radiophoniques

Afin d'assurer la continuité de l'apprentissage, le recours à des émissions radiophoniques a été ainsi effectué par le MEN. Des émissions radiophoniques en malagasy intitulées « *Izaho koa mba te hahay* » ont été disponibles pour les deux premières années du primaire, avec l'appui de l'UNICEF. Près de 125 émissions ont été diffusées sur la station nationale jusqu'en juin 2020. Pour les autres niveaux

⁵⁷ Le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle n'ont pas encore été scindés.

de la première année du primaire à la dernière année du 2nd cycle du secondaire général et de l'enseignement technique, des nouvelles conceptions ont été lancées depuis le mois d'avril 2020 avec l'appui de l'UNESCO. L'objectif étant d'avoir pour chaque niveau des émissions pour les matières de bases (mathématiques, français et malagasy), et toutes les disciplines pour les classes d'examen et le 2nd cycle du secondaire. Près de 200 émissions radiophoniques sont en cours de conception. Près de 120 émissions ont été diffusées, et depuis la rentrée scolaire au mois de novembre, les émissions continuent d'être diffusées.

8.1.2 Emissions télévisées

Des programmes éducatifs télévisés ont également été diffusés pour renforcer les compétences de base en lecture et en mathématiques pour le primaire et le 1^{er} cycle du secondaire. Près de 52 émissions intitulées « *Kilasy pour tous* » ont été conçues et diffusées.

8.1.3 Livrets d'auto-apprentissage

A Madagascar, plus de la moitié des enfants dans des zones rurales n'ont pas accès à la radio, et les élèves des ménages les plus pauvres n'ont quasiment pas accès à la radio ou l'internet. Afin d'assurer la continuité de l'apprentissage et la préparation aux examens des élèves en classes d'examen pendant la fermeture des écoles, il a été prévu de distribuer des livrets d'auto-apprentissage couvrant des contenus essentiels en Malagasy, Français et Mathématiques. Pour les classes d'examen, toutes les matières ont également été prévues d'être inclus dans les livrets. Cependant, seuls les livrets d'auto-apprentissage pour les élèves du 1^{er} cycle du secondaire ont été distribués avec l'appui de l'UNICEF. Avec l'appui de la Banque Mondiale, les livrets pour les élèves du primaire sont encore en cours de conception et la distribution est retardée. Le MEN prévoit de partager en ligne le contenu de ces livrets d'auto-apprentissage, via les plateformes numériques du Ministère.

8.2 Appui à la réouverture des écoles et la reprise des services éducatifs

8.2.1 Réouverture des écoles et retour des élèves dans le respect des règles d'hygiène

Afin de prévenir et de lutter contre les risques d'infection et de propagation du COVID-19, les écoles de l'éducation de base ont été désinfectées et bénéficient des kits sanitaires de base, avec la mise en œuvre du programme WASH géré par l'UNICEF.

8.2.2 Mesures en faveur de l'allègement des charges parentales

En vue d'alléger les charges parentales, les droits d'inscription et de réinscription pour l'année scolaire 2020-2021 ont été supprimés par l'Etat dans tous les établissements publics du préscolaire au 2nd cycle du secondaire. De plus, des kits scolaires pour tous les élèves des écoles primaires ont été distribués, en plus des caisses-écoles allouées habituellement aux écoles. Les établissements publics du 2nd cycle du secondaire recevront des caisses de soutien. Finalement, les enseignants communautaires payés par les parents d'élèves et non subventionnés par l'Etat, du préscolaire, du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire, recevront des allocations d'aide spéciale ponctuelles afin de réduire les coûts supportés par les familles dès la réouverture des écoles.

8.2.3 Cours de remise à niveau (CRAN)

Avec l'appui de l'UNICEF, les cours de remise à niveau au niveau du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire ont été lancés au mois de septembre. Ils visent à réinsérer les élèves déscolarisés. Les kits CRAN, livrets d'auto-apprentissage et des autocorrections ont été utilisés pour aider les bénéficiaires dans les 22 régions. Quelques 79,500 élèves déscolarisés ont été touchés par ce dispositif pour cette année.

8.2.4 Appui à la diffusion de contenu d'apprentissage à distance pour assurer la continuité et la formation des enseignants du primaire en ligne

Pour renforcer et étendre la plate-forme d'apprentissage à distance existante, les livrets d'auto-apprentissage imprimés seront adaptés en contenus numériques pour une distribution par voie électronique. Avec l'appui de l'UNESCO, il est prévu de renforcer les capacités des formateurs, la conception et la diffusion de contenu pédagogique aux enseignants, l'extension de la plateforme numérique existante, la formation des enseignants à l'utilisation de la plateforme d'apprentissage à distance et la fourniture de 10.000 tablettes pour 5.000 écoles primaires, à l'horizon 2021.

8.3 Evaluation de la réponse et des impacts de la crise sur l'apprentissage des élèves

Le MEN mettra en place un dispositif de suivi et évaluation par rapport à la pandémie et ses impacts sur la fréquentation scolaire, l'abandon scolaire et les progrès de l'apprentissage. La conception et la validation des outils sont en cours, et les résultats de l'enquête ne seront disponibles qu'en 2021. Toutefois, les résultats de cette analyse seront utiles pour alimenter les réflexions et renforcer les dispositifs de réponses à la crise dans le secteur.

9. Conclusion et recommandations pour l'amélioration du suivi des enfants non scolarisés

9.1 Principaux résultats de l'étude

L'analyse des différentes sources de données démontre qu'un grand nombre d'enfants ne sont toujours pas scolarisés à Madagascar. Parmi les enfants en âge d'aller au pré-primaire, près de quatre enfants sur dix ne sont pas scolarisés, correspondant à des estimations entre 285 mille et 316 mille enfants âgés de 5 ans. Au niveau des enfants en âge d'être au primaire, près de 22% à 27% des enfants ne sont pas scolarisés, ce qui représente 751 mille à 921 milles enfants. Parmi les enfants en âge d'être au 1^{er} cycle du secondaire, trois à quatre enfants sur dix ne sont pas scolarisés, tandis que plus de deux tiers sont en dehors de l'école parmi les jeunes en âge d'aller au 2nd cycle du secondaire. Les estimations avancent alors entre 741 mille et 1 million de jeunes non scolarisés âgés de 11 à 14 ans, et près de 1,4 millions des jeunes âgés de 15 à 17 ans.

La problématique des entrées tardives, les taux de redoublement élevés et les abandons au niveau primaire sont sans conteste les problèmes les plus importants du système éducatif malgache. Le taux de survie à la dernière année du primaire est assez faible (33%). Les enfants scolarisés au primaire sont plus exposés au risque d'abandon scolaire, mais une fois qu'ils sont arrivés au 1^{er} cycle du secondaire, ils ont sept fois sur dix de chances d'arriver à la dernière année du cycle.

Ces enfants non scolarisés présentent différentes caractéristiques. Les proportions des garçons non scolarisés restent supérieures à celles des filles dans les groupes d'âge de 5 à 14 ans, et particulièrement les garçons en milieu rural et les garçons appartenant aux ménages les plus pauvres. Cependant, les filles sont plus susceptibles à être en dehors de l'école une fois âgées plus de 15 ans. Dans toutes les dimensions d'exclusion, les enfants non scolarisés sont plus fréquemment issus des ménages les plus pauvres, des orphelins, des enfants en situation d'handicap, et habitent en milieu rural ou dans certaines régions du sud et du sud-ouest du pays (Atsimo Andrefana, Anosy, Melaky ou Ihorombe).

Les différentes analyses démontrent qu'au niveau des ménages, les difficultés économiques, la faible perception des avantages directs de l'éducation combinée avec le besoin de main d'œuvre dans les activités agricoles ou dans le gardiennage des troupeaux, particulièrement pour les garçons, expliquent une partie importante du phénomène de la non scolarisation des enfants. Les mariages précoces sont par contre des sources d'abandon scolaire pour les jeunes filles. Du côté des écoles, le coût des études, l'éloignement de l'école et l'existence des écoles à cycle incomplet avec une discontinuité d'offre éducative influencent une part

importante la non-scolarisation et les abandons scolaires. Dans les écoles primaires publiques, l'insuffisance et la faible qualification des enseignants, l'existence des enseignants FRAM coûteux aux ménages sont une source d'abandon scolaire au niveau du cycle primaire. La faible qualité de l'offre éducative et les conditions d'étude sont autant des facteurs importants d'abandon scolaire.

Le Gouvernement de Madagascar a pris un bon nombre de mesures pour relever les défis qui empêchent une grande partie des enfants de fréquenter l'école, mais le principal défi reste la pérennité financière, la continuité et l'expansion des programmes. La caisse école, la cantine scolaire, les kits scolaires, les transferts monétaires conditionnels à la fréquentation et les programmes de protection sociale visent à atténuer les effets négatifs des difficultés économiques des ménages et des coûts de l'éducation. L'amélioration de l'offre éducative et de la qualité de l'éducation sont parmi les objectifs principaux du Plan Sectoriel de l'Éducation. Les politiques et les stratégies liées à l'éducation inclusive sont sur la bonne voie, mais les actions entreprises et les capacités d'accueil restent très limitées. Les stratégies et les actions en donnant la priorité aux groupes défavorisés restent limitées. Face à la pandémie COVID-19, assurer la continuité de l'éducation à domicile a été un grand défi pour le gouvernement, particulièrement assurer l'apprentissage des élèves des écoles primaires dans les zones rurales n'ayant pas accès aux différents moyens de communication. La mise en place de la plate-forme d'apprentissage à distance, la conception et la diffusion de contenu pédagogique et la formation des enseignants restent un grand chantier pour le ministère.

9.2 Pistes de recommandations pour l'amélioration du suivi des enfants non scolarisés

En se basant sur les analyses exposées tout au long de cette étude, un certain nombre de pistes de recommandations est proposé afin de pouvoir améliorer le suivi des enfants non scolarisés, de favoriser l'inclusion des enfants non scolarisés tout en élargissant l'accès et en augmentant le taux d'achèvement des études.

Il existe un besoin clair et fondamental de données précises et fiables pour mieux comprendre l'ampleur, le caractère et le contexte des enfants non scolarisés.

- Les incohérences entre les effectifs des enfants inscrits dans les données administratives et la population des enfants recensés en âge d'aller au primaire démontrent le besoin d'avoir des informations fiables sur l'âge des enfants, autant dans les écoles qu'auprès des ménages. Un système de vérification des effectifs par âge devrait être renforcée lors du remplissage des fiches d'enquête auprès des écoles. En même temps, la non fiabilité de l'âge des enfants peut être également liée à l'absence d'acte de naissance des élèves. La mise en place des interventions visant à soutenir l'enregistrement systématique des naissances et à l'enregistrement

Commented [BG22]: Penser aussi à demander à l'ETN de suggérer/choisir 5 recommandations au maximum qu'ils trouvent prioritaires et justifier leur choix. Ils sont souvent mieux placés pour identifier celles qui peuvent attirer l'attention de leur hiérarchie

rétroactif des naissances des élèves peut être envisagée, d'autant plus que de telles interventions ont déjà fait leurs preuves dans le pays⁵⁸.

- Un système de suivi et de recensement des abandons au cours de l'année scolaire, ainsi que les raisons de ces abandons scolaires auprès du Ministère de l'Éducation Nationale devrait être mise en place, afin de détecter à temps les enfants qui sortent du système éducatif. Le suivi de ces données pourrait permettre de mettre en place des mesures particulières d'accompagnement.
- L'envoi des fiches d'enquête primaire auprès des établissements privés qui ne sont pas rattachés directement au Ministère de l'Éducation Nationale devrait être également considéré afin de recenser l'ensemble des élèves qui sont scolarisés dans le pays.
- En matière d'alphabétisation, la consolidation des données systématiques auprès de tous les acteurs d'alphabétisation, devrait être envisagée et en particulier les enfants réinsérés dans les écoles. Dans ce cadre, une fiche primaire d'enquête et une fiche d'enquête complémentaire sur l'alphabétisation devront être élaborées au même titre que les fiches déjà existant au niveau de la direction de la planification. Ces fiches d'enquête et de recensement seront envoyées à toutes les circonscriptions scolaires du MEN et à tous les intervenants identifiés en matière d'alphabétisation pour faciliter le recensement des intervenants et des publics cibles d'une part, la planification et le suivi, d'autre part. Ainsi les données concernant l'alphabétisation figureront dans les annuaires statistiques du MEN.
- Concernant l'éducation inclusive, il existe un besoin clair de créer une base de données intégrée et dynamique, en recensant les enfants en situation d'handicap et notamment dans les établissements particuliers, les enfants de rue ou les sans-abris, les mineurs en conflit avec la loi, les enfants travailleurs, ou les orphelins. Dans les enquêtes ménages ou le recensement, la situation scolaire des enfants recensés dans des établissements particuliers devrait être considérée dans les questionnaires. La consolidation d'une base de données entre les différents ministères concernés par l'éducation inclusive (MEN, MEFTP, MPPSPF, etc) devrait être également envisagée.

Suivant les profils des enfants non scolarisés, les facteurs de demande et d'offre entravant la non scolarisation des enfants, quelques pistes d'interventions ciblées auprès des ménages et des enfants, et des écoles peuvent être envisagées.

- Étendre les programmes de transferts financiers conditionnels à la fréquentation scolaire auprès des ménages les plus pauvres, auprès de

⁵⁸ Le gouvernement malgache a lancé le programme EKA (Ezaka kopia ho an'ny ankizy) en 2004 en collaboration avec l'UNICEF pour la délivrance de copies d'acte de naissance à tous les enfants de moins de 18 ans.

certaines catégories d'enfants vulnérables telles que les orphelins, les enfants en situation d'handicap ou les sans-abris.

- Améliorer la nutrition des élèves vulnérables par la mise en place et la poursuite des cantines scolaires, avec un ciblage géographique des zones avec forte insécurité alimentaire.
- Accroître la scolarisation des garçons issus des ménages pauvres et vivant en milieu rural, par des actions de sensibilisation et de formations spécifiques contre le travail des enfants.
- Accroître la scolarisation post-primaire des filles vulnérables, notamment par des bourses d'études, des bons éducatifs, de caisse de gratuité des frais d'inscription et des cotisations FRAM ou de transferts financiers conditionnels aux ménages pauvres en milieu rural ayant des filles en âge de fréquenter le premier et le second cycle du secondaire.
- Sensibiliser les parents et les communautés rurales à l'abandon du mariage précoce des filles, particulièrement dans les régions où la pratique des mariages précoces subsiste.
- Considérer des mesures d'accompagnement adéquates et diversifier les dispositifs de réinsertion existants et des cours de remise à niveau afin de mieux répondre aux besoins des enfants qui ont abandonné l'école.
- Améliorer les subventions destinées aux acteurs et associations œuvrant dans les programmes d'alphabétisation des jeunes déscolarisés, particulièrement en milieu rural.
- Mettre en œuvre des mesures pour surveiller l'assiduité des élèves, réduire la fréquentation irrégulière et les redoublements dans les premières années de primaire.
- Améliorer la couverture de l'enseignement pré-primaire.
- Améliorer et prioriser l'offre éducative (construction des salles de classe, disponibilité des enseignants) des écoles à cycle incomplet avec une discontinuité éducative.
- Continuer à appuyer la réalisation de la réforme de l'éducation fondamentale décrit dans le PSE, particulièrement en rapprochant les écoles de base des communautés en ajoutant des sections du premier cycle du secondaire à des écoles primaires existantes ou par le choix d'un meilleur emplacement géographique des nouveaux établissements scolaires du primaire et du premier cycle du secondaire.
- Subventionner les enseignants FRAM afin d'améliorer la situation financière des enseignants et réduire les charges parentales.
- Renforcer la formation continue des enseignants du primaire, y compris les enseignants contractuels nouvellement recrutés et les enseignants FRAM.
- Continuer la formation des enseignants sur les pédagogies inclusives et intégrer cette formation dans la formation initiale des enseignants.

Annexes

Tableau A1 : Taux de fréquentation scolaire par âge, par niveau d'étude et par sexe, 2017-2018

Age	Pré- primaire	Primaire	1 ^{er} cycle du secondaire	2 nd cycle du secondaire	Enseignement supérieur	Total
Ensemble						
5	17.3	42.5				59.8
6	6.3	66.9	0.1			73.3
7	2.5	74.3	0.1			76.9
8	0.8	80.1	0.4			81.3
9	0.5	76.0	2.1			78.6
10	0.1	72.3	9.0			81.4
11	0.1	58.8	16.1	0.1		75.1
12	0.1	43.8	25.4	0.0		69.3
13		27.8	31.4	1.3	0.1	60.6
14		14.0	31.5	4.0	0.0	49.5
15		7.2	27.0	8.1	0.0	42.3
16		3.0	18.2	17.0	1.1	39.3
17		1.0	10.2	10.5	1.7	23.4
Garçons						
5	17.9	40.6				58.5
6	5.6	66.2				71.8
7	3.3	70.8	0.2			74.3
8	1	76.8	0.2			78.0
9	0.5	73.9	1.5			75.9
10	0.2	71.8	6.5			78.5
11	0.1	59.8	13.3			73.2
12	0.3	45.2	19.7			65.2
13		29.8	28.5	1.2	0.1	59.6
14		16.4	26.6	3.3	0	46.3
15		8.7	27	6.1	0	41.8
16		3	20.5	16.4	1.2	41.1
17		1.2	12.2	9.5	1.2	24.1
Filles						
5	16.7	44.4				61.1
6	7	67.5	0.1			74.6
7	1.7	77.6	0.1			79.4
8	0.6	83.4	0.6			84.6
9	0.4	78.1	2.7			81.2
10		72.8	11.5			84.3
11		57.8	19.1	0.2		77.1
12		42.5	30.9	0.1		73.5
13		25.8	34.2	1.5		61.5
14		11.6	36.5	4.8		52.9
15		5.6	27	10.1	0.1	42.8
16		3	15.6	17.6	0.9	37.1
17		0.9	8.4	11.5	2.1	22.9

Source : MICS 2017-2018

Table A2 : Proportions des enfants 5 ans en âge d'aller au pré-primaire qui ne fréquentent pas l'enseignement pré-primaire ou primaire, par sexe et autres caractéristiques (Dimension 1)

	Ne fréquentent pas l'école	Fréquentent le pré-primaire	Fréquentent le primaire
Ensemble			
Milieu de résidence			
Rural	43.9	16.1	40.0
Urbain	23.6	22.8	53.5
Indice de bien-être économique			
Le plus pauvre	58.9	16.4	24.7
Second quintile	49.6	15.0	35.4
Moyen	38.8	15.7	45.5
Quatrième	21.5	16.5	62.0
Le plus riche	8.6	28.0	63.2
Garçons			
Milieu de résidence			
Rural	45.6	16.5	38.0
Urbain	23.9	24.0	52.0
Indice de bien-être économique			
Le plus pauvre	60.9	18.5	20.5
Second quintile	51.5	14.6	33.9
Moyen	41.6	15.2	43.1
Quatrième	23.5	16.7	59.8
Le plus riche	10.3	28.8	60.6
Filles			
Milieu de résidence			
Rural	42.2	15.7	42.1
Urbain	23.4	21.5	55.1
Indice de bien-être économique			
Le plus pauvre	57.2	14.5	28.3
Second quintile	47.7	15.3	37.0
Moyen	35.9	16.2	47.9
Quatrième	19.3	16.2	64.5
Le plus riche	6.7	27.0	66.2

Source : MICS 2017-2018

Tableau A3 : Proportions d'enfants non scolarisés en âge d'aller au primaire, par âge, par sexe et autres caractéristiques (Dimension 2)

	Garçons (%)	Fille (%)	Ensemble (%)
Age			
6	28.2	25.4	26.8
7	25.6	20.6	23.1
8	22.0	15.4	18.7
9	24.0	18.7	21.5
10	21.5	15.7	18.7
Milieu de résidence			

Rural	27.6	21.6	24.6
Urbain	11.6	10.2	11.0
Indice de bien-être économique			
Le plus pauvre	48.7	40.0	44.3
Second quintile	32.5	27.2	29.8
Moyen	18.1	10.4	14.4
Quatrième	8.2	6.3	7.3
Le plus riche	2.3	2.7	2.5
Total	24.4	19.4	21.9

Source : MICS 2017-2018

Tableau A4 : Proportions d'enfants non scolarisés en âge d'aller au 1^{er} cycle du secondaire, par âge, par sexe et autres caractéristiques (Dimension 3)

	Garçons (%)	Fille (%)	Ensemble (%)
Age			
11	26.8	23.0	24.9
12	34.8	26.5	30.6
13	40.4	38.5	39.4
14	53.7	47.1	50.5
Milieu de résidence			
Rural	42.5	37.9	40.2
Urbain	23.1	18.8	20.9
Indice de bien-être économique			
Le plus pauvre	61.9	61.0	61.4
Second quintile	49.3	44.9	47.3
Moyen	33.6	30.4	32.0
Quatrième	29.1	20.0	24.6
Le plus riche	13.5	12.1	12.7
Total	26.8	33.4	35.9

Source : MICS 2017-2018

Tableau A5 : Proportions de jeunes non scolarisés en âge d'aller au 2nd cycle du secondaire, par âge, par sexe et autres caractéristiques (Dimension 6)

	Garçons (%)	Fille (%)	Ensemble (%)
Age			
15	58.2	57.2	57.7
16	58.8	62.9	60.8
17	75.9	77.1	76.6
Milieu de résidence			
Rural	70.8	73.0	71.9
Urbain	45.8	48.5	47.2
Indice de bien-être économique			
Le plus pauvre	86.4	90.2	88.5
Second quintile	82.2	86.5	84.3
Moyen	73.6	75.4	74.5
Quatrième	60.7	57.0	59.0
Le plus riche	29.5	34.9	32.4
Total	65.2	67.0	66.1

Source : MICS 2017-2018

Tableau A6 : Proportions d'enfants non scolarisés de 5 à 17 ans, selon les régions

	DE1	DE2	DE3	DE6
	Enfants non scolarisés en âge d'être au pré-primaire (5 ans)	Enfants non scolarisés en âge d'être au primaire (6-10 ans)	Enfants non scolarisés en âge d'être au 1 ^{er} cycle du secondaire (11-14 ans)	Jeunes non scolarisés en âge d'être au 2 nd cycle du secondaire (15-17 ans)
Atsimo Andrefana	62%	48%	60%	80%
Anosy	57%	48%	52%	79%
Atsimo Atsinanana	52%	40%	51%	75%
Ihorombe	48%	39%	53%	81%
Menabe	52%	38%	50%	74%
Melaky	56%	34%	45%	83%
Boeny	60%	32%	46%	63%
Betsiboka	49%	28%	43%	79%
Vatovavy Fitovinany	53%	27%	38%	70%
Androy	37%	27%	43%	70%
Bongolava	35%	20%	44%	77%
Amoron'I Mania	42%	16%	33%	65%
Alaotra Mangoro	36%	16%	34%	64%
Sofia	24%	15%	26%	64%
Vakinankaratra	46%	14%	30%	68%
DIANA	20%	14%	23%	45%
Atsinanana	28%	13%	24%	63%
Haute Matsiatra	30%	11%	34%	67%
Analanjirifo	23%	10%	21%	59%
Itasy	27%	9%	35%	76%
SAVA	33%	6%	16%	67%
Analamanga	17%	5%	25%	52%

Source : MICS 2017-2018

Tableau A7 : Distribution des enfants non scolarisés par région

	DE1	DE2	DE3	DE6
	Enfants non scolarisés en âge d'être au pré-primaire (5 ans)	Enfants non scolarisés en âge d'être au primaire (6-10 ans)	Enfants non scolarisés en âge d'être au 1 ^{er} cycle du secondaire (11-14 ans)	Jeunes non scolarisés en âge d'être au 2 nd cycle du secondaire (15-17 ans)
Atsimo Andrefana	14%	18%	12%	8%
Anosy	5%	8%	5%	4%
Atsimo Atsinanana	7%	9%	6%	5%
Ihorombe	2%	3%	2%	2%
Menabe	4%	5%	4%	3%
Melaky	2%	2%	2%	2%
Boeny	5%	5%	4%	3%

Betsiboka	2%	2%	2%	2%
Vatovavy Fitovinany	9%	8%	6%	6%
Androy	5%	5%	4%	3%
Bongolava	2%	3%	3%	3%
Amoron'I Mania	4%	3%	3%	3%
Alaotra Mangoro	4%	3%	5%	5%
Sofia	4%	4%	4%	6%
Vakinankaratra	9%	6%	7%	8%
DIANA	2%	2%	2%	2%
Atsinanana	4%	3%	4%	6%
Haute Matsiatra	4%	3%	6%	6%
Analanjirifo	2%	2%	3%	4%
Itasy	2%	2%	4%	4%
SAVA	3%	1%	2%	5%
Analamanga	4%	3%	9%	10%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : MICS 2017-2018

Table A8 : Régressions linéaires des taux d'abandon par années d'études au niveau des écoles primaires publiques, 2017-2018

Caractéristiques de l'école en 2017-2018	Taux d'abandon	Taux d'abandon	Taux d'abandon	Taux d'abandon
	Année 1 (A1)	Année 2 (A2)	Année 3 (A3)	Année 4 (A4)
Ratio élèves-maitre	0.06***	0.07***	0.05***	0.05***
Proportion des enseignants FRAM non subventionnés	2.69***	0.79	0.41	1.38
Proportion des enseignants FRAM subventionnés	0.03	0.50	-0.09	1.96**
Proportion des enseignants ayant des diplômes pédagogiques	-5.47***	-4.12***	-6.22***	-5.94***
Existence de cantine scolaire	-2.66***	-1.02	-2.18**	-5.44***
Ratio élèves-salle de classe	0.06***	0.03***	0.04***	0.03**
Existence de salles utilisées à double vacation	0.62	0.52	0.66	0.42
Existence de salles utilisées à double flux	1.63***	1.45**	0.83	0.78
Existence de classes multigrades	2.83***	2.14***	4.09***	5.59***
Existence de point d'eau	-2.97***	-2.24***	-2.19***	-2.83***
Existence de latrines pour filles	0.87	-0.38	-1.31	-0.65
Existence de latrines pour garçons	-1.27	-0.44	-0.49	-1.26
Ratio élèves-places assises	0.09***	0.05	0.05	0.05
Kits scolaires élèves - A1	-0.26			
Kits scolaires élèves - A2		-0.35		
Kits scolaires élèves - A3			-2.21***	
Kits scolaires élèves - A4				-3.33***
Ratio élèves -nouveau manuel de français, A2		0.09***		
Ratio élèves - nouveau manuel de calcul, A2		0.04***		
Ratio élèves -nouveau manuel de français, A3			0.04	
Ratio élèves - nouveau manuel de calcul, A3			0.05***	
Ratio élèves -nouveau manuel de français, A4				0.06**
Ratio élèves -nouveau manuel de français, A2				0.01

Urbain	-0.91	-0.51	0.10	-0.33
ALAOIRA-MANGORO	3.61***	5.47***	3.51***	-1.45
AMORON'I MANIA	1.16	3.37***	1.74	1.21
ANALANJIROFO	7.67***	5.78***	8.18***	3.09**
ANDROY	10.29***	5.35***	4.58***	2.21
ANOSY	11.67***	6.43***	6.31***	5.06**
ATSIMO-ANDREFANA	8.85***	7.71***	10.53***	7.60***
ATSIMO-ATSINANANA	10.97***	5.60***	3.08***	0.23
ATSINANANA	2.87***	2.97***	-0.15	-3.08**
BETSIBOKA	2.61**	6.15***	8.01***	6.02***
BOENY	12.38***	14.83***	13.62***	5.63***
BONGOLAVA	9.48***	7.25***	6.66***	6.10***
DIANA	8.98***	6.39***	8.69***	3.88**
HAUTE MATSIATRA	1.16	3.44***	1.90*	0.65
IHOROMBE	9.96***	7.46***	9.05***	10.06***
ITASY	2.93***	4.13***	4.71***	3.87***
MELAKY	9.65***	12.68***	9.10***	10.78***
MENABE	11.38***	7.83***	8.36***	4.02
SAVA	8.30***	7.70***	9.43***	6.79***
SOFIA	1.83**	1.87*	1.53	-1.72
VAKINANKARATRA	2.87***	4.20***	3.38***	3.75***
VATOVAVY FITOVINANY	7.35***	6.57***	6.22***	3.55**
Constante	11.36***	8.68***	13.92***	21.07***
Nombre d'écoles	15097	8690	9481	8152
R2	11%	8%	9%	8%

Note : Région de référence : Analamanga

Significativité : ***à 1%, **à 5%, *à 10%

Source : Basés sur les annuaires statistiques de 2017-2018 et 2018-2019

Table A9 : Régressions linéaires des taux d'abandon par années d'études au niveau des écoles primaires (publiques et privées), 2017-2018

Caractéristiques de l'école en 2017-2018	Taux	Taux	Taux	Taux
	d'abandon Année 1 (A1)	d'abandon Année 2 (A2)	d'abandon Année 3 (A3)	d'abandon Année 4 (A4)
Ecoles primaires publiques	1.87***	3.37***	4.89***	8.78***
Existence de cantine scolaire	-3.77***	-1.41*	-3.21***	-5.21***
Ratio élèves-salle de classe	0.08***	0.05***	0.05***	0.05***
Existence de salles utilisées à double vacation	0.76**	0.25	0.46	0.20
Existence de salles utilisées à double flux	2.22***	1.59**	0.91	0.80
Existence de classes multigrades	4.25***	2.64***	4.63***	6.35***
Existence de point d'eau	-2.79***	-1.70***	-2.11***	-2.92***
Existence de latrines pour filles	0.25	-0.39	-1.32	-0.93
Existence de latrines pour garçons	-0.81	-0.39	-0.41	-0.88
Ratio élèves-places assises	0.14***	0.06*	0.06*	0.06
Kits scolaires élèves - A1	-0.42			
Kits scolaires élèves - A2		-1.02		
Kits scolaires élèves - A3			-2.79***	
Kits scolaires élèves - A4				-3.94***
Ratio élèves -manuel de calcul, A2		0.10***		
Ratio élèves -nouveau manuel de français, A2		0.05***		

Ratio élèves - nouveau manuel de calcul, A3			0.03	
Ratio élèves -nouveau manuel de français, A3			0.06***	
Ratio élèves - nouveau manuel de calcul, A4				0.06**
Ratio élèves -nouveau manuel de français, A4				0.01
Urbain	-1.63***	-0.61	-0.24	-1.59*
ALAOIRA-MANGORO	-0.14	5.07***	2.41***	-1.36
AMORON'I MANIA	-1.28	3.40***	1.19	2.02
ANALANJIROFO	4.37***	6.32***	7.86***	3.99***
ANDROY	8.87***	6.75***	5.97***	3.70**
ANOSY	10.01***	8.66***	7.65***	7.11***
ATSIMO-ANDREFANA	6.00***	8.53***	11.00***	8.55***
ATSIMO-ATSINANANA	9.52***	6.91***	3.75***	2.10
ATSINANANA	0.53	3.80***	-0.49	-2.33**
BETSIBOKA	0.01	6.02***	7.67***	6.58***
BOENY	7.90***	14.83***	12.54***	6.02***
BONGOLAVA	6.51***	7.24***	5.62***	7.50***
DIANA	6.02***	6.51***	8.20***	4.48***
HAUTE MATSIATRA	0.90	4.15***	1.84*	2.25*
IHOROMBE	7.64***	8.46***	9.24***	10.87***
ITASY	0.45	3.32***	3.27***	3.89***
MELAKY	7.12***	13.59***	9.32***	10.66***
MENABE	7.78***	8.08***	7.98***	4.29*
SAVA	4.97***	8.47***	9.58***	7.98***
SOFIA	-0.58	2.29**	1.41	-0.67
VAKINANKARATRA	0.88	4.07***	2.62***	4.25***
VATOVAVY FITOVINANY	4.50***	7.66***	6.57***	5.24***
Constante	12.27***	6.17***	9.39***	12.32***
Nombre d'écoles	20820	9275	10322	8943
R2	10%	8%	9%	9%

Note : Région de référence : Analamanga

Significativité : ***à 1%, **à 5%, *à 10%

Source : Basés sur les annuaires statistiques de 2017-2018 et 2018-2019

Bibliographie

Banque Mondiale, 2014 : « Madagascar. SABER Alimentation Scolaire, Rapport pays, 2014 ».

Banque Mondiale, 2018 : « Projet d'Appui à l'Education de Base à Madagascar ».

Banque Mondiale, 2020 : « Perspectives économiques de Madagascar. Tracer la voie de la reprise ».

Celada, Elena, 2017: « La protection sociale à Madagascar : le cas des programmes de transferts monétaires, capacité de réponse aux chocs et options pour l'harmonisation ». Etude du groupe de travail CASH.

INSTAT, 2019 : « Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3), résultats provisoires ».

Morey M. and Seigenfeld D., 2019: "Impact evaluation of UNICEF's Let Us Learn Cash Transfert Supplement Programme in Madagascar". Midline report. American Institutes for Research.

MEN, 2016 : « Document de Cadrage sur l'Education Inclusive à Madagascar ».

MEN, 2016 : « Cours de Remise à niveau 2016 ».

MEN, MEFTP et MESupRES, 2016 : « Rapport d'Etat du Système Educatif National Malgache. Une analyse sectorielle pour instruire un nouveau plan sectoriel de l'éducation 2017-2021 ».

MEN, MEFTP et MESupRES , 2017 « Plan Sectoriel de l'Education (2018-2022). Pour une éducation de qualité pour tous, garantie du développement durable ».

MEN, 2018 : « Stratégie Nationale de l'Alphabétisation 2018-2030 ».

MEN, 2020 : « Note stratégique sur la réponse du secteur de l'Education face à la pandémie du COVID-19. Madagascar ».

PAM, 2019 : « L'analyse coût-bénéfice de l'alimentation scolaire à Madagascar ».

PAM, 2020 : « Evaluation décentralisée. Contribution des cantines scolaires aux résultats de l'éducation dans le Sud de Madagascar (2015 à 2019) : Une analyse de la contribution. »

Rohen d'Aiglepierre, 2012 : « Exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar ». En collaboration avec l'équipe de Focus Development Association. UNICEF

UNICEF, 2011 : « Genre et Education à Madagascar ».

UNICEF, 2014 : « L'enfance à Madagascar : une promesse d'avenir. Analyse de la situation de la mère et de l'enfant ».

UNICEF and UNESCO, 2015 : « Global Out-Of-School Children Initiative Operational Manual ».

UNESCO, 2005 : « Enfants non scolarisés : mesure de l'exclusion de l'enseignement primaire ».

World Bank, 2013: "Madagascar, Primary Education in Times of Crisis".

World Bank, 2019: "Social Safety Net Project". Project Paper.

World Bank, 2020: "Investing in Human Capital Development Policy Financing". Program Document.

World Bank, 2020: "The Human Capital Index 2020 update. Human capital in the time of COVID-19".